—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. | EDMONTON, ALBERTA, LE 8 FEVRIER 1933 | No 14

Chez nous et ailleurs

MONTREAL.—L'Hôtel de la Place Viger qui devait définitivement fermer ses portes mercredi soir, restera ouvert au moins encore pendant un certain temps. On croit que ce sera jusqu'au 1er octobre.

OTTAWA.—M. le sénateur James Murdock a déclaré jeudi devant le comité des chemins de fer du Sénat que ce sont les banques qui ont forcé la main aux Chemins de fer nationaux et au Pacifique Canadien pour qu'ils décrètent une nouvelle réduction de 10 pour cent du salaire de leurs employés.

TORONTO.—E.-J. Garland, député fermier-uni de Bow River, a déclaré à un ralliement de la Cooperative Commonwealth qu'il avait décidé de ne plus donner son appui à l'inflation monétaire. Ce n'est pas, dit-il, un remède fondamental, et cela n'améliorera pas la situation.

REGINA.—Le parlement de la Saskatchewan a été officiellement ouvert jeudi après-midi par le lieutenant-gouverneur H. E. Munroe dont le discours du trône porta principalement sur l'ajustement des dettes provinciales et le paiement des taxes arriérées.

DOSE ISLE, Man.—Frappé près du coeur par une rondelle, un jeune joueur de hockey nommé George Green, est tombé mort sur la glace.

NEW YORK.—Un marchand malchanceux, se voyant incapable de se constituer une clientèle, résolut d'en finir. Il se jeta à l'eau du haut d'un quai. Durant quinze minute, il essaya d'atteindre le fond et d'y rester. De guerre lasse, il revint à la surface: "Je suis un trop bon nageur pour me suicider de cette façon", dit-il à ceux qui le virent émerger

NEW YORK.—La société des écrivains, des auteurs et des éditeurs a annoncé que James M. Blake recevra, durant tout le reste de ses jours, une rente hebdomadaire de $25 pour le rétribuer d'avoir composé le texte de la chanson: "The Side Walks of New York". Blake était sans le sou, il y a deux semaines.

NEW YORK.—O.-L. Mills, secrétaire du Trésor des Etats-Unis, a déclaré qu'une fois qu'on adopte l'inflation, celle-ci devient entièrement hors de contrôle jusqu'à ce qu'elle échoue. L'expérience prouve que toutes les classes de la société sont affectées.

BOSTON.—Un vétéran de la Grande Guerre qui réclamait de l'Etat une somme de $10,000, a fait canceler sa demande. Il trouve les Etats-Unis en trop mauvaise posture économique pour continuer à réclamer cette somme.

PROVIDENCE, R.I.—La National Retail Dry Goods Association considère pour sérieux un projet de baptiser le 4 mars, jour où le président-élu deviendra président pour tout de bon, du nom de Roosevelt Day. On célébrera cette nouvelle fête de la façon suivante: tous les détaillants renouvelleront leur stock et feront de grandes réductions à l'occasion de l'intronisation du nouveau chef d'Etat.

PARIS.—Le duc de Guise, le chef des royalistes français et le prétendant au trône de France, a adressé récemment à la France un manifeste où il préconise l'établissement en France d'une distature monarchique.

LE HAVRE.—Après quatre mois de négociations économiques l'hon. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat canadien, a quitté la France, la semaine dernière à bord de la "Samaria" à destination d'Halifax. M. Cahan a frayé le chemin à un nouveau pacte commercial entre la France et le Canada.

LONDRES.—L'Angleterre a été très surprise d'apprendre que Sa Majesté la reine Mary n'avait jamais vu un film parlant. Cette nouvelle a été connue à l'annonce qu'elle assistera, pour la première fois, en mars, à un film représentant une comédie anglaise.

GENEVE.—La conférence mondiale du désarmement célébrait jeudi son deuxième anniversaire. Et l'on observe que la France et l'Allemagne s'entendent moins que jamais quant à la réduction des armements. Le représentant de l'Allemagne a fait des propositions inacceptables pour la France et il a critiqué les suggestions de ce pays, déclarant qu'elles sont inadéquates.

M. Massey et la création d'une banque centrale

L'organisateur en chef du parti libéral expose la nécessité d'une banque centrale au Canada—La connaissance du français chez les Anglo-Canadiens

MONTREAL.—L'hon. M. Vincent Massey, ex-ministre du Canada aux Etats-Unis, président de la Fédération des clubs libéraux du Canada, prononça une causerie très écoutée, devant une distinguée assistance, au Club de Réforme, ici, il y a quelques jours.

L'orateur émit de très intéressantes opinions, relativement au capitalisme, au système bancaire canadien et aux besoins de la population rurale de notre pays.

Le système capitaliste, selon M. Massey, doit nécessairement, sous danger de disparaître, subir de substantielles transformations et accepter même de passer sous un contrôle social qui en fera, plutôt qu'un maître, un serviteur du public. Quant à nos institutions bancaires, M. Massey, reconnaissant toutefois qu'elles constituent, toutes ensemble, un organisme très sain, est d'avis qu'elles ont besoin d'une banque centrale. Il proclame enfin l'urgence nécessitée pour tous les habitants de nos villes de bien se mettre dans la tête que le Canada ne verra revenir la prospérité que lorsque la population agricole de notre Dominion sera redevenue une classe prospère.

"Le contrôle du crédit est devenu une chose si importante", déclara M. Massey, "qu'il n'est pas possible de laisser cela, plus longtemps, aux seuls soins de l'initiative privée, bien qu'une telle initiative ait su créer en notre pays, une admirable tradition de dévouement, d'intelligence et d'effectifs services. Une des nécessités de l'heure actuelle, en notre pays, est celle d'une banque centrale. Une telle institution cependant, loin d'être une chose sous le contrôle direct et exclusif de notre gouvernement, serait plutôt un organe-tampon entre le monde spécialisé de la finance et le monde de la politique. Une telle banque centrale serait une institution nationale qui permettrait au Dominion canadien d'émettre son opinion dans ces assises financières internationales, où se débattent des problèmes intéressant ou l'Empire ou le monde entier".

Le français

Avant d'entamer son discours, il dit quelques mots en français qui valent d'être cités dans les intérêts de la cause de la langue française au Canada:

Si je me hasarde à dire quelques mots en français, au début de mes remarques, ce n'est pas, malheureusement, que cette belle langue me soit familière ni que je prétende la connaître suffisamment. Vous distinguerez vite, je le crains, les imperfections de mon langage. Mais je tiens à signifier devant vous mon désir de voir la connaissance de votre langue se généraliser parmi les Canadiens de langue anglaise. Cela viendra avec le temps, naturellement. Mais notre conscience à nous ne sera pas à l'aise tant qu'il ne se trouvera pas des Canadiens de langue anglaise, sachant le français, en nombre relativement égal aux Canadiens français qui parlent l'anglais. J'admets qu'il nous reste beaucoup à faire avant d'atteindre à cette équivalence de bon voisinage, si je puis dire. Cependant, nous pouvons nous accorder sur ce point qu'il n'est pas d'émulation plus apte à assurer l'unité du Canada que celle qui porte chacun de nous, au lieu de se limiter aux syllabes anglaises ou françaises, à apprendre les deux langues.

Notre nouveau système national de radiodiffusion pourrait aider ici à propager cette connaissance bilingue. Je serais on ne peut plus heureux si des leçons quotidiennes de français pouvaient être données dans Ontario, par le moyen de la radio, sous les auspices de la commission canadienne. Je crois que la population de ma province serait reconnaissante pour tel service, avec tous ses avantages.

Tragédie aérienne

Paul Calder, courageux jeune pilote, trouve la mort dans les régions arctiques

Le pilote Paul Calder, âgé de 33 ans et très bien connu à Edmonton, et son infortuné compagnon, Will B. Nadin, furent tués le 31 janvier lorsque l'aéroplane où ils se trouvaient s'écrasa près du Lac Grouard, 90 milles au sud de Cameron Bay, dans la région de Great Bear lake. C'est Le capitaine "Wop" May qui a découvert les débris de l'aéroplane et les corps gelés des deux infortunés aviateurs.

—oOo—

L'impôt sur le revenu

Les propriétaires d'obligations ou d'actions seraient sujets à l'impôt

OTTAWA.—C'est le désir du gouvernement, aurait déclaré M. Rhodes, ministre des finances, de faire amender la loi de façon que les propriétaires d'obligations ou d'actions au porteur soient à l'avenir sujets à l'impôt. Elles ne l'étaient pas dans le passé et le fisc aurait dû s'en rendre compte plus tôt. Mieux vaut tard que jamais. Il ne s'agit tout de même que d'une bonne intention du gouvernement; les amendements dont il est question ne touchent pas encore à cela.

—oOo—

La ville de Calgary est dans une sérieuse impasse

Une menace de banqueroute plane sur la ville

CALGARY.—Les autorités municipales deviennent plus inquiètes de jour en jour en présence de l'augmentation rapide du coût des secours. Elles sont aussi plus pessimistes au sujet de leurs revenus, quoique le paiement anticipé des taxes leur ait apporté un excédent de $100,000 sur l'an dernier. Une menace de banqueroute plane sur la ville et le maire Andy Davison et les échevins cherchent une solution à plusieurs maux qui les confrontent. Les banques assurent l'administration civique en avançant l'argent de mois en mois et l'on s'attend à ce que se déclare d'un jour à l'autre la bataille légale sur le refus de Calgary de payer les frais du change sur les $2,135,000 d'obligations.

On ne sait pas encore si la ville sollicitera plus d'aide financière du gouvernement de l'Alberta et de celui d'Ottawa. On rapporte qu'elle devra déclarer faillite avant le 1er juin à moins que les conditions s'améliorent ou que les gouvernement interviennent. Le maire a admis que la situation était très grave et pleine de sérieuses éventualités.

Ce sont les secours aux chômeurs qui constituent le gros du fardeau. En janvier seulement Calgary a dépensé de ce chef la somme de $120,000 et les demandes d'assistance augmentent. Les revenus ont baissé, par suite d'une diminution de 6 à 10 pour cent dans l'évaluation. Des calculs officieux établissent un déficit de $200,000 pour 1932 et il y a pour plus de $1,300,000 de taxes non perçues pour la même année.

La convention annuelle des commissaires d'écoles

Les commissaires d'écoles tiennent leur convention annuelle à Edmonton, la semaine dernière—Plus de trois cents délégués—Nombreuses résolutions

La semaine dernière les commissaires d'écoles de la province d'Alberta tenaient ici leur convention annuelle. Plus de 300 commissaires assistèrent à cette convention qui fut très animée. S. H. le maire Knott, dans son adresse de bienvenue souligna l'importance de ces réunions de commissaires d'écoles qui travaillent au progrès de l'éducation dans la province.

A la séance de mercredi, la majorité des commissaires votèrent en faveur d'une résolution demandant l'abolition du salaire minimum de $840 par année. Cette résolution ne fut adoptée qu'après un débat très orageux. Mais à la session de jeudi matin, cette même résolution fut annulée pour en adopter une autre où l'on demande au gouvernement de réduire le salaire minimum de $840 qu'il était auparavant à $600. Cette résolution recueillit la presque totalité des votes des délégués.

Réélu président

M. T. O. King, de Raymond, Alta., fut réélu, jeudi, à l'unanimité, président de l'Association des commissaires d'Alberta. Il est à noter que M. King jouit complètement de la confiance des commissaires, puisqu'il est le président de leur association depuis onze ans. Nous sommes heureux d'annoncer qu'M. C. E. Gariépy, commissaire pour les écoles séparées d'Edmonton, a été élu membre de l'exécutif de la même association. Nous l'en félicitons.

Autres résolutions

Après une longue discussion, une résolution à l'effet que les instituteurs ou institutrices ne reçoivent pas de salaire durant leur convention, à moins de présenter un certificat attestant leur présence à toutes les assemblées de la convention, fut adoptée par la majorité des commissaires. On alléguait que plusieurs instituteurs se contentaient d'enregistrer leur nom et n'assistaient pas ensuite à une seule réunion de la convention.

Les commissaires ont rejeté une résolution demandant que les instituteurs soient payés pour les jours d'enseignement seulement et non d'après une base de salaire mensuel.

Les commissaires votèrent contre une résolution demandant que l'année scolaire soit réduite de 200 à 180 jours par année. Ils rejetèrent aussi une résolution demandant que les subventions du gouvernement soient augmentées d'une piastre par jour.

Une résolution relative au contrat qui doit être arrêté entre un instituteur et les commissaires a subi le feu d'une longue discussion. On a résolu de demander au gouvernement de faire disparaître un amendement adopté à la dernière session législative, lequel stipulait que les disputes qui pouvaient survenir au sujet des conditions du contrat arrêtées entre un instituteur et une commission scolaire, soient tranchées par une commission d'appel, (appeal body). Une demande à l'effet qu'un contrat puisse être annulé, en aucun temps,—excepté juillet et août—après trente jours d'avis, par la commission scolaire ou par l'instituteur, fut adoptée.

D'après la teneur de l'Ordonnance scolaire actuelle, un contrat peut être annulé par consentement mutuel, durant l'année. Si un instituteur désire donner avis de sa démission durant un autre temps de l'année, à l'exception du mois de juin, l'inspecteur du district doit donner sa permission.

Les délégués rejetèrent une résolution qui demandait que les livres de classe des grades VII et VIII fussent fournis par le ministère de l'éducation. La province actuellement fournit les livres de classe jusqu'au grade VII à un coût approximatif de $30,050 par année. Si le gouvernement fournissait les livres aux classes des grades VII et VIII, le coût serait de $50,000 par année.

Une autre résolution adoptée par la convention demandait d'allouer à l'instituteur un maximum de quinze jours de salaire pour le temps durant lequel l'école pourrait être fermée pour cause de maladie ou de quarantaine.

(Suite à la page 4)

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous continuons l'étude de la constitution.

L'article 12 se lit comme suit: "Le secrétaire d'un cercle local doit répondre promptement à toute communication de l'Exécutif ou du secrétaire général."

Cet article ne fait que confirmer, en pratique, l'article 6, dans lequel il est dit que les cercles paroissiaux administrent l'Association par l'intermédiaire de l'Exécutif.

Si l'Exécutif a besoin de renseignements concernant un centre quelconque, et que ces renseignements soient absolument nécessaires pour éclaircir certaines idées et aider à l'orientation de l'Exécutif, quelle est la personne qui a l'autorité et le devoir de fournir ces renseignements, si ce n'est le secrétaire du cercle local?

Il y a toutefois, dans plusieurs cas, la nécessité de consulter les membres du cercle avant de répondre à l'Exécutif. Par exemple pour le cas des lettres circulaires.

Mais, comment s'attendre à ce que l'Exécutif reçoive les renseignements demandés, si les membres du cercle n'en connaissent rien et qu'ils ne se réunissent qu'une ou deux fois par année? L'an dernier, l'Exécutif a inauguré le système des lettres circulaires. Nous en avons envoyé quatre, depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre, à chaque cercle. Certains cercles ont répondu fidèlement; d'autres ont encore à envoyer la réponse à la première lettre.

Cette année, le 2 janvier, nous avons envoyé une lettre circulaire à tous les cercles. A date, deux ont répondu: Donnelly et St-Edmond. Qui blâmer pour cette apathie, le secrétaire du cercle ou les autres officiers ou les membres? La question est difficile à résoudre.

On choisit un Exécutif au congrès pour diriger l'Association. On s'attend à ce que ces gens sacrifient de leur temps et de leur argent pour discuter des moyens les plus efficaces pour l'avancement de la cause. La responsabilité qu'on leur impose, au lieu d'être partagée en parts égales, par tous les éléments de l'Association, leur est laissé comme un lourd fardeau. Si toutefois les membres de l'Exécutif commettait une bévue, tout le monde la leur reprocherait, et l'Exécutif peut se tromper, c'est un privilège de la nature humaine, surtout dans un cas où un exécutif n'est peut-être pas aussi au courant des faits qu'il devrait l'être. Si les renseignements manquent et l'Exécutif prend une décision contraire à ce qu'il devrait prendre, les cercles sont à blâmer par leur manque de support, leur manque d'idées qui devraient venir des membres par l'entremise du secrétaire du cercle local. Mais pour émettre des idées, pour envoyer des suggestions, il faut se réunir. Il faut convoquer des assemblées afin de permettre la discussion des différentes questions qui se posent et ainsi tenir les membres au courant du travail qui s'accomplit.

On donne pour excuse que les gens ne se rendent pas! Peut-on les blâmer? S'il n'y a qu'une ou deux assemblées par année et qu'à chacune de ces assemblées on crie sur tous les tons qu'il faut payer sa cotisation, il n'y a pas de plus sûr moyen d'éloigner les gens de l'Association, car ils ont alors l'impression que l'Association n'est qu'une question de piastre! Si au contraire, il y a des assemblées mensuelles intéressantes, où les lettres circulaires sont étudiées, même si les membres sont opposés aux idées émises, ils s'apercevront qu'il se fait du travail et que ce travail concerne tous les membres.

Certains cercles ont tenu des assemblées régulières l'an dernier. Chose curieuse, ces cercles ont toujours de nouvelles suggestions à discuter et ceux qui ne se sont pas réunis l'an dernier disent qu'ils n'ont rien à faire. Pourquoi? Simplement parce que ceux qui n'ont jamais assisté aux assemblées ne savent pas ce qui a été accompli ni ce qu'il reste à faire.

A notre sens le seul remède à cet état de chose serait le suivant: que le secrétaire du cercle avise le président dès qu'il aura reçu une lettre circulaire afin que ce dernier puisse convoquer une assemblée de tous les membres pour la faire discuter. Toutefois la chose la plus pratique serait d'en venir à une entente afin d'avoir l'assemblée du cercle à un certain jour désigné à l'avance, pour chaque mois. S'il n'y a que dix personnes présentes, il ne faut pas se décourager. Il est impossible de gagner TOUT le monde de TOUS les centres d'un seul coup. Si ces dix personnes sont intéressées, il y aura une assistance de plus en plus nombreuse aux autres assemblées. L'Exécutif recevra alors, en temps, les renseignements demandés et notre Association deviendra toujours de plus en plus forte.

LEO BELHUMEUR, sec.-gén.

Les débuts des Co-Ops au parlement d'Ottawa

M. Woodsworth a présenté une résolution qui n'est pas nouvelle—Ce qu'en pense M. Bourassa

Le nouveau parti que dirige M. Woodsworth, la Co-Operative Commonwealth Federation, a fait ses débuts parlementaires jeudi dernier. Le chef des Co-Ops,—c'est ainsi que l'on désigne les partisans de la nouvelle organisation,—a présenté lui-même une résolution ayant des allures de credo politique. La résolution n'est pas absolument nouvelle puisque M. Woodsworth, à peu près dans les mêmes termes, l'a maintes fois présentée aux Communes.

La résolution

Cette résolution se lit ainsi:

"Considérant que, sous le régime économique actuel, une foule de gens n'ont pas d'emploi et n'ont pas les moyens de gagner leur subsistance, de même que celle des personnes dont ils ont la charge; et

"Considérant que le règne de la dépression actuelle dans le monde entier indique des défauts fondamentaux dans le régime économique actuel;

"Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour établir une communauté coopérative où toutes les ressources naturelles et l'organisation sociale de la production ne seront employés que dans les intérêts du peuple et non pour le bénéfice de quelques-uns."

M. Woodsworth

Le chef travailliste winnipégois dit que c'est l'intention des Co-Ops de changer l'état social de façon à ce que les ressources naturelles du pays ne soient pas exploitées au profit de quelques-uns seulement, mais au profit de tous.

La Co-Operative Commonwealth Federation, affirme M. Woodsworth, n'a aucun lien avec Moscou. Il est bien beau pour des gens qui n'ont rien à risquer de se servir de l'autorité que leur confèrent leurs hautes fonctions pour porter des accusations contre certains de leurs concitoyens. Mais ces accusations, ils seraient bien en peine de les prouver, le premier ministre lui-même, avec toute la police secrète dont il dispose.

Il faut distinguer entre la Co-Operative Commonwealth Federation et le communisme. Les deux recherchent l'établissement d'un ordre social nouveau mais par des moyens différents. Le communisme veut avoir recours à la force, à la violence. La fédération des Co-Ops ne veut se servir que des moyens constitutionnels.

S'il arrive que certains éléments aient recours à la violence, M. Woodsworth est d'avis que la responsabilité devra retomber sur ceux qui n'auront pas voulu comprendre que les réformes préconisées par les Co-Ops étaient nécessaires et opportunes. Ce ne sont pas cependant les Co-Ops qui auront préconisé la violence.

La fortune de M. Bennett

Un peu plus tard, M. Woodsworth parla de la fortune de M. Bennett et se demande si elle est le produit d'un "decent toil".

Le président, M. Black, intervient aussitôt et exige de M. Woodsworth qu'il retire cela.

M. Woodsworth s'étonne, affirme qu'il n'a employé aucune expression qui ne soit parlementaire, qu'au surplus sa dernière phrase était interrogative. Sur la menace d'être expulsé, M. Woodsworth retire ses paroles.

M. Bourassa

M. Henri Bourassa a prononcé un beau et solide discours. Il a dit au début qu'il voterait contre la résolution Woodsworth parce que tout d'abord elle préconise une modification radicale de notre constitution. Elle veut remplacer la Confédération par un Commonwealth coopératif. Cela n'est pas admissible. Le député de Labelle fait la part du capitalisme expose certains maux, les plus criants. Il parle avec franchise des grands trusts du Québec; du trust de l'électricité, des pâtes et papier, de certaines institutions financières. Et il conclut en disant qu'il y aurait moyen d'améliorer la situation et d'alléger la misère tout en conservant le régime actuel.

Le 25è anniversaire de l'Action Catholique

De grandes fêtes marquent cet événement à Québec.—Numéro spécial

QUEBEC.—L'Action Catholique de Québec, à l'occasion du 25ème anniversaire de sa fondation a publié, mercredi dernier, un superbe numéro de 48 pages. Ce numéro contient en plus d'abondantes notes historiques sur le journal une multitude de témoignages d'appréciation de l'oeuvre éminemment salutaire qu'il accomplit, non seulement dans le Québec, mais dans tout le Canada français.

De grandes fêtes marquent ce glorieux anniversaire du journal Catholique de Québec.

Dès l'aurore de ce jubilé, S. E. Mgr Villeneuve a tenu à porter lui-même à l'Auteur de tout bien, l'hymne d'actions de graces des artisans de l'Action Sociale Catholique et de ses amis. L'épiscopat des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, était représenté par onze évêques: NN. SS. Forbes, Limoges, Ross, Gagnon, Rhéaume, Decelles, Courchesne, Papineau, Lamarche et Hallé.

A la messe pontificale, S. E. Mgr Villeneuve était assisté de M. le chanoine Alfred Chamberland, directeur actuel de l'Action Sociale Catholique et de M. le chanoine François Blanchet, ancien directeur.

M. Oscar Boulanger et la monnaie bilingue

Le courageux député de Bellechasse déclare que le Canada est un pays bilingue en fait comme en droit—Il réclame la monnaie bilingue—Texte de la résolution

OTTAWA.—Le premier grand discours de la session fédérale qui a repris ses séances au commencement de la semaine dernière, a été prononcé en français par M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, en faveur de la monnaie bilingue. M. Boulanger s'est fait, depuis un certaine nombre d'années, l'avocat de cette cause.

Voici le texte de la résolution de M. Boulanger:

Considérant que les Canadiens de langue française constituent près d'un tiers de la population et ont toujours démontré leur attachement au Trône et aux institutions britanniques;

Considérant que leur langue, l'une des plus usitées dans les relations internationales, est, avec leur culture et leurs traditions, l'un des éléments essentiels de la nationalité canadienne, établissant une caractéristique qui différencie et protège notre pays des dangers de l'américanisation;

Considérant que la pensée des pères de la Confédération et le pacte fédératif exigent l'égalité des deux langues, anglaise et française;

En conséquence, cette Chambre est d'avis qu'afin de marquer plus clairement le caractère distinctif du peuple canadien et d'en mieux assurer la conservation, les monnaies, billets ou bons de l'Etat devraient être ou frappés ou imprimés dans les deux langues officielles du pays.

M. Boulanger

M. Boulanger prononce son bref discours en français, que nous sommes forcément obligé de résumer ici. Ma résolution, dit-il, parle par elle-même et la grande majorité des Canadiens qui sont intelligents et tolérants et qui connaissent l'histoire de leur pays comprendront les motifs qui l'ont inspirée. "C'est à eux que je m'adresse, car je n'espère pas convaincre les ignorants, les fanatiques et les imbéciles."

Le Canada est un pays bilingue parce qu'il a été fondé par deux grandes races dont il a su s'approprier les meilleures caractéristiques pour se faire une personnalité bien à lui, distincte de celle des autres qui l'entourent. Cette dualité de formation de la nation canadienne doit apparaître dans les principaux actes de notre vie nationale. La frappe et l'impression des obligations de l'Etat sont des attributs de souveraineté. Monnaie, timbres-poste, obligations de l'Etat canadien ne doivent-ils pas alors être bilingues?

La question d'une monnaie bilingue n'est pas nouvelle dans notre parlement. Dès 1907, M. Armand Lavergne interpellait le gouvernement libéral à ce sujet. Le ministre des finances, M. Fielding, lui répondait que cette réforme ne lui paraissait pas être généralement demandée. Encore aujourd'hui c'est la même réponse que l'on fait aux tenants de la monnaie bilingue.

Un ancien député de Bellechasse, M. Auguste-Norbert Morin, qui fut premier ministre du Canada, écrivait, il y a plus de cent ans à propos du droit des Canadiens français de se faire entendre en français devant les tribunaux: La justice doit être rendue dans la langue de ceux qu'on juge.

De même peut-on dire que pour la frappe de la monnaie qui servira à payer l'impôt, il faut tenir compte de la langue de ceux qui auront à acquitter l'impôt. Or, un tiers des contribuables du Canada sont de langue française. La monnaie canadienne, c'est de haute convenance, doit porter des mots français tout aussi bien que des mots anglais. Notre monnaie doit être bilingue.

"Qu'on le veuille ou non, le Canada est un pays bilingue en fait comme en droit. Il a reçu l'empreinte des deux civilisations, française et anglaise. C'est même ce qui fait sa distinction, le caractère et le différencie des autres pays. Mes compatriotes de langue anglaise me pardonneront si j'affirme que sans nous, sans l'apport français, ils ne seraient que de vulgaires Américains,—ou des Américains vulgaires, si vous aimez mieux.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Ma mère

Ma mère avait sa chambre à côté de la mienne.
Le matin, j'entendais qu'on ouvrait sa persienne,
Et de mon lit, les yeux éveillés à demi,
Je lui criais: "Bonjour, mère! As-tu bien dormi?"
Et rien que sa réponse: "Et toi", remplissait d'aise,
Car nous avions subi plus d'une heure mauvaise,
Et mon père, et mon frère, et les deux beaux petits
Et d'autres tant des miens étaient déjà partis
Et j'avais tellement peur de la voir les suivre.
Que tout mon coeur sautait à la rentendre vivre,
Et qu'après tant de chers être perdus, j'avais
Comme l'impression que je la retrouvais!
Quand je rentrais trop tard pour qu'elle eût pu m'attendre
Et qu'elle était couchée et dormait, quel soin tendre
Je prenais de ne pas la réveiller, marchant
Sur la pointe du pied et vite me couchant
Après avoir fermé doucement ma croisée,
Pour que le lendemain la trouvât reposée!
Ah! maintenant, je peux marcher d'un pas pesant,
Sans troubler son sommeil! Dans son lit d'à présent,
Quelque bruit qui se fasse, on dort sa nuit entière,
Je me suis assuré ma place au cimetière,
Tout contre celle où nous l'avons couchée, afin
De sentir là, tout près, la mère au coeur divin,
Que, vivante j'aimais et que, morte j'adore,
Et comme si cela nous rapprochait encore,
Je veux qu'à son tombeau le mien soit ressemblant.

Que de ravoir ma chambre à côté de la sienne.
Et ce sera reprendre une habitude ancienne
Ainsi mourir n'aura, pour moi, rien de troublant.

Auguste VAQUERIE.

Un grincheux passa...

Tout en haut d'une échelle, un peintre chantait en travaillant. De jolies arabesques multicolores naissaient de son pinceau agile, véritable baguette magique qui eût tôt fait de transformer en couleurs de soleil l'ombre monotone et sale d'une devanture de boutique.

Enthousiasmé de son ouvrage, le peintre agrémentait son travail en chantant des refrains à la mode et, joignant dans les moments pathétiques le geste à la parole, il battait la mesure avec son pinceau.

Survint un passant grincheux.

—Eh! l'ami! Vous imaginez-vous, par hasard, que le trottoir vous appartient? Non content d'essayer de faire pleuvoir le ciel avec vos chansons insipides, vous arrosez les passants d'une pluie de peinture!

—Excusez-moi, monsieur, je suis tellement heureux lorsque je travaille que, je l'avoue humblement, tout à ma peinture et à mon chant, j'en oublie ce qui se passe autour de moi.

—N'avez-vous pas honte de parler de bonheur et de chanter lorsque tout va si mal? Pareille insouciance dénote chez vous, mon ami, une complète absence de réflexion. Ne comprenez-vous donc pas la gravité des événements? Le monde est surchargé d'ennuis, la vie est chère; nous allons vers un cataclysme!. . . Vous-même, qui chantez avec tant de désinvolture, n'avez-vous donc aucun sujet de vous plaindre?

Le peintre, devenu brusquement soucieux, était descendu de son échelle.

—En effet, monsieur, vous me faites penser, avec raison, que ce n'est pas le moment de chanter. Cela ne va pas très bien, à la maison: la grand'mère souffrante, la mère sans travail, et trois petits à nourrir. Merci de la leçon.

Et le grincheux passa, laissant derrière lui l'atmosphère empoisonnée du découragement.

Depuis ce jour, le peintre avait perdu sa bonne humeur, il devint maussade et commença d'en vouloir au monde entier, à ses camarades, au patron. Son travail s'en ressentit rapidement: il peignit sans goût, et son ouvrage n'avançait pas; il ne comprenait plus qu'il puisse y avoir de joie à peindre avec des couleurs d'azur et d'or, et il préférait broyer du noir et noyer son chagrin en buvant du vin blanc.

Le patron était, heureusement, un homme intelligent et bon; étonné du changement survenu dans le caractère de son employé, il voulut, avant de prendre une décision, en avoir le coeur net et le fit venir à son bureau.

—Que se passe-t-il, mon brave? Vous étiez un de mes meilleurs compagnons, votre travail me donnait toute satisfaction et témoignait du goût réel que vous aviez pour votre métier. Maintenant vous vous adonnez à la boisson, vous n'êtes plus à l'heure sur les chantiers, et votre contremaître, mécontent, demande à se passer de vos services. Autrefois si bon père de famille, avez-vous réfléchi aux conséquences de vos actes?

—C'est ce passant grincheux et imbécile qui en est la cause, patron. J'étais gai, je chantais en travaillant, et par là même ne pensais qu'à mon ouvrage. Heureux de gagner ma vie avec un métier que j'aimais, je rapportais ma paye à la maison, sans trop m'appesantir sur les difficultés de la vie. Ce passant m'a reproché mon insouciance et ma gaieté. A partir de cet instant, j'ai eu honte et n'ai plus vu l'existence que sous son côté pénible. J'ai cru que cela était mon devoir et qu'il était indécent de témoigner de la joie dans une époque difficile.

—Non, mon ami, mais que cette aventure vous serve de leçon: n'écoutez jamais les pessimistes et les grincheux; un nuage noir qui passe n'obscurcit pas l'horizon. Prenez votre gaieté et chantez à nouveau nos vieilles chansons françaises. Votre travail reprendra, à vos yeux, tout son charme. Lorsque l'on est triste, la chanson est un meilleur remontant que l'alcool. Rappelez-vous ces chansons de la guerre, qui faisaient oublier, pendant un instant, le danger et la fatigue. Chantez, mon ami, chantez et semez la gaieté autour de vous. Le bon travail doit être réalisé dans la joie et non dans l'amertume. Tout s'arrange, dans la vie: il suffit de vouloir et de ne pas se décourager. L'optimiste gagne toujours la partie, car il ne se laisse jamais démonter. Allons, écartez les grincheux, reprenez votre travail et chantez, chantez toujours nos vieux refrains français.

Princesse V. JADEJA.

Arithmétique

Le maître.—J'achète une livre de boeuf; je coupe le morceau en deux, qu'est-ce que cela fait.

—Deux demies.

—Bien. Et si je coupe chaque morceau en deux.

—Quatre quarts.

On coupe jusqu'aux trente-deuxièmes.

—Et après demande le maître, qu'est-ce que cela fait?

Les élèves se regardent, bien embarrassés; enfin, un tout petit se lève, et, crânement:

—Je sais, M'sieu, ça fait de la chair à saucisses.

Coin des... Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. Vendredi, le 27 janvier, les membres du Cercle Langevin sont convoqués en assemblée pour la quatorzième fois depuis le congrès de septembre dernier. Tous les membres sont présents ainsi que la directrice générale de l'Avant-Garde et le directrice du cercle.

Après les prières d'usage nous saluons avec fierté notre beau drapeau Carillon du Sacré-Coeur, et nous entonnons de tout coeur le cantique "Nous voulons Dieu, Vierge Marie". La lecture des minutes de la dernière réunion est suivie des comptes rendus suivants:

1. Points de bon langage: M. Elphège Fillion et Mlle Elize Bourque sont classés champions respectifs des camps Dollard des Ormeaux et Madeleine de Verchères.

2. Les notes des leçons et des devoirs de classe conservent la palme au camp St-Léon avec un surplus de 30 points sur le camp St-Guy. Honneur aux vainqueurs!

Puis vient l'heure poétique qui est des plus goûtées. Mais, me direz-vous, y a-t-il des poètes à Donnelly? Oui, chers lecteurs, des poètes en herbe, et nous jouissons bien durant les trop courts instants pendant lesquels les aînés de la classe font part de leur travail littéraire. Il s'agissait de composer quelques vers ayant trait à l'Avant-Garde. C'est de tout coeur que nous applaudissons à leur succès et que nous reproduisons ici une des meilleures compositions.

En avant, Avant-Gardiste!

Elève ton coeur, Avant-Gardiste!
Pour atteindre ton idéal,
Lutte, combat, prie et persiste,
Et sois toujours impartial;
Conserve toujours la mémoire
Des braves anciens Canadiens,
Et apprend sans cesse l'histoire
De ces valeureux chrétiens.
Garde, tu le peux, cet héritage
Légué jadis par les aïeux;
Et rejette loin tout esclavage
Qui veut attaquer ton parler mielleux;
Aime, respecte ta religion,
Sois toujours son fier défenseur,
Pour être, un jour, de la légion,
Qui, si tu veux, sera notre sauveur.

Mlle Rose Boulet, Xe année.

La chanson patriotique de sir E. Cartier, "O Canada, mon pays, mes amours", est chantée avec âme, car nous l'aimons vraiment notre cher Canada, et nous voulons le prouver en restant toujours fidèles à notre foi et à notre langue.

Le projet de constitutions en mains, nous étudions quelques articles: la connaissance approfondie de notre belle association nous la fera apprécier davantage.

Notre Soeur directrice lit ensuite quelques passages du beau livre de M. l'abbé Lionel Groulx, "Au Cap Blomidon". Et c'est toujours avec regret qu'il nous faut ajourner les séances, qui deviennent de semaine en semaine plus attrayantes. Sincèrement nous disons bien haut: "Vive l'Avant-Garde Belhumeur et vive toutes les Avant-Gardes de l'A.C.F. A.!"

Adèle Boulet, élève de VIIe année.
Secrétaire du Cercle Langevin.

LAFOND

AVANT-GARDE LAFLECHE

L'assemblée commença comme d'habitude avec la prière puis vint la lecture des minutes de la dernière assemblée—lesquelles furent acceptées. Dans notre travail du premier terme nous avons discuté le sujet "Mgr Laflèche". Aujourd'hui nous avons commencé la lecture des Héros Canadiens. Parmi ceux-ci le Père Brébeuf et le Père Lalemant furent choisis pour notre prochaine composition. Nous avons choisi ces Pères Jésuites afin de nous rappeler du collège et d'imprimer dans notre mémoire le travail qu'ils font. Ces deux Pères ont produit sur nous un exemple de grand courage et de grande foi. Nous avons admiré le Père Brébeuf qui supporta son supplice avec un grand courage. L'histoire nous rappelle que le Père Brébeuf aimait sa patrie. Nous tâcherons, nous aussi, de suivre son exemple et de supporter les contrariétés de chaque jour afin que nous aussi nous puissions mourir pour notre patrie.

Sec. Florence Gagné.

BONNYVILLE

CERCLE MARTYRS CANADIENS

Après la prière et la lecture des minutes nous avons entendu les compositions sur "Pourquoi nous devons lire la Survivance". C'est Mlle Emilienne Binette qui a eu la meilleure composition. Les principaux points étaient: la Survivance étant le seul journal canadien français et catholique de notre province nous devons l'encourager non seulement en nous y abonnant mais aussi en la lisant et en payant notre cotisation; comme Avant-Gardiste nous ferons notre possible pour persuader nos parents à payer leur souscription et nous essayerons aussi de faire de la propagande autour de nous. Si nous prenons dès maintenant ces bonnes habitudes quand nous serons grands ce sera facile de prêter main-forte à ceux qui se dévouent tant pour nos droits.

La semaine prochaine notre directrice nous donnera une discussion littéraire.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Cette fois nous avons commencé notre assemblée par un chant à la Ste-Vierge. Après la lecture des minutes vint celle des compositions sur "Ce que doit être un Avant-Gardiste". Plusieurs donnèrent dans leur travail d'excellents conseils et en voici quelques-uns que nous avons décidé de mentionner: nous devons nous considérer privilégiés d'appartenir à l'Avant-Garde afin de pouvoir mieux apprendre notre langue pour la bien parler. Un Avant-Gardiste doit toujours parler français à un petit Canadien car si nous avons honte de notre langue maintenant nous aurons plus tard honte de notre religion aussi. Nous, petits Canadiens, tâchons d'être toujours polis, aimables et respectueux afin que tout le monde sache que nous sommes de vrais catholiques, et de vrais Canadiens, alors Dieu nous bénira ainsi que tout notre peuple. Nous devons donc être tous convaincus de la nécessité d'être unis afin de pouvoir défendre notre langue contre ceux qui l'attaquent.

Chacun se propose de mettre en pratique ces quelques remarques et le chant national vint terminer cette intéressante réunion.

CERCLE STE-THERESE

Notre assemblée habituelle a été bien intéressante cette semaine. Comme devoir nous avions le choix de lire une histoire qui démontrait une vertu, ou bien, une histoire patriotique. Tous ont fait de leur mieux pour avoir la plus belle histoire.

Immédiatement après la prière les minutes ont été lues et acceptées.

Puis vinrent les histoires. Toutes étaient bien intéressantes et notre choix pour la meilleure a été difficile à faire. Après quelques discussions le sort est tombé sur Mlle Yvette Strasbourg qui nous a lu "Le Secret d'Hélène" avec beaucoup d'expression et tous ont trouvé que son choix était bien approprié pour montrer que le mensonge est une vraie sottise.

L'assemblée s'est terminée par le chant "O Canada"

La secrétaire-générale.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Le Cercle Saint-Antoine tient sa réunion hebdomadaire du 30 janvier sous la présidence de notre chère Soeur Supérieure et en présence de Soeur Marie de Saint-Aimé du Saint-Sacrement et de deux déléguées du Cercle Sacré-Coeur.

Comme les précédentes, l'assemblée s'ouvre par la prière, puis Mlle Noëlla Morin, secrétaire, donne lecture des minutes. Messieurs Paul-Henri Albinati et Antoine Bugeaud demandent que les minutes soient acceptées telles que lues.

Mlles Reine Villeneuve et Léda Larochelle proposent que l'on se prepare avec ardeur à la séance publique du Cercle; laquelle doit avoir lieu en février.

Comme les Avant-Gardistes ont déjà commencé à se suivre pour leur langage, Mlle Claire Rey propose que pour cette semaine on se surveille sur les mots: "bien-froid-gouret". M. Edouard Day seconde.

Les membres du Cercle savent intéresser leurs aimables visiteuses en présentant un gentil programme:

Ils nous ont servis au cours de cette heure d'Avant-Garde deux jolies chansons. La première par M. François Dusseault sur invitation de M. Clément Blair et de Mlle Berthe Constantin; la deuxième par Mlle Noëlla Morin. Cette fois, c'est Mlle Rose-Cécile Forgues qui propose.

M. Ernest Lemire répond à la demande de M. Paul Langelier et fait lecture d'un extrait de la Survivance du 16 novembre "A la mémoire du R. P. Rault, O.M.I. Il nous plaît d'entendre Mlle Henriette Martel répondre à l'appel de Mlle Eva Desfossés par une déclamation sur "Notre Langue" puisée dans la Survivance du 25 janvier.

La partie musicale du programme consiste en deux morceaux de musique à bouche rendus par Mlle Laurence Roy et M. Donat Laflamme. La première est invitée par Mlle Thérèse Roy et la deuxième par M. Albert Leduc.

Figuraient également au programme deux danses du bon vieux temps exécutées par Messieurs Royal Leduc, Omer Roy et Maurice Martineau. Ces deux numéros furent demandés par M. Rolland Viens et Mlle Maria Morin.

M. François Dusseault, président, invite Soeur Supérieure à leur adresser la parole: notre dévouée Présidente honoraire félicite et encourage les Avant-Gardistes à poursuivre avec ardeur l'étude de notre belle Histoire.

Après un dernier mot de remerciement de M. le président, MM. Donat Laflamme et Clément Blair demandent l'ajournement de l'assemblée.

A nos amis de Donnelly

A nos aimables voisins, les avant-gardistes de Donnelly, qui nous invitent à aller veiller, après nous avoir causé l'agréable surprise de venir nous voir par un beau "clair de lune", nous disons: "merci et à bientôt". La gente écolière de Falher est anxieuse de jouir du plaisir de vous rencontrer; les chevaux et les voitures seront à leur poste; il ne nous manque qu'une température clémente et un beau "clair de lune". Espérons que nous n'attendrons pas trop longtemps pour vous chanter: "Bonsoir, nos amis, bonsoir".

ST-VINCENT

CERCLE CHAMPLAIN

Notre réunion du 27 janvier commença par la chanson "Les Noms Canadiens" qui fut suivie de la lecture des minutes.

Mlle Hélène Langevin proposa "Que nous apprenions la chanson "Salut, drapeau de la patrie", et que nous la chantions lorsque nous aurions notre drapeau. Elle fut secondée par M. Léo Brochu.

Il fut proposé par M. Joscelyn St-Arnauld, secondé par M. Jules Laberge, "Que les garçons de la classe apprennent une déclamation pour la prochaine réunion.

Les conseillers nous donnèrent la lecture des manquements vis à vis de S. M. la Langue française.

M. Georges Langevin nous lut sa composition.

Mlle Irène Langevin nous donna la lecture d'un article pris sur la Survivance intitulé "Le gaspillage".

M. Joscelyn St-Arnauld déclama "L'âme de la Nouvelle France".

M. le curé en quelques mots bien appropriés nous encouragea à continuer à travailler pour le français.

La prière et l'hymne national terminèrent la réunion.

AVANT-GARDE NICOLET

M. le curé Lepage, directeur du cercle, préside à l'assemblée régulière. Après quelques paroles au sujet des Martyrs Canadiens, partie de l'histoire de l'étude, il invite Mlle Marie-Anne Tardif à lire un travail préparé collectivement en classe, travail intitulé "Le Père Jean de Brébeuf".

Les garçons des grades 2 et 3 récitent "La Femme du Pêcheur", mercredi ayant trait au repos dominical.

Les dernières résolutions du cercle portant sur la perfection de la lecture orale, une page est lue par Mlle Marie-Anne Tardif, élève du grade 2, dans l'ouvrage "En veillant", par l'abbé Gélinas.

M. le curé termine l'assemblée par un mot d'encouragement et de félicitations aux membres du cercle qui ont fait preuve de travail dans l'accomplissement des dernières résolutions.

LE PERE JEAN DE BREBEUF

Travail préparé par les grades 2 et 3, cercle Nicolet

Comme le Père Jogues, le Père de Brébeuf était un Jésuite. Il fut pris par les Iroquois à la bourgade Saint-Louis, puis amené pour être torturé. A son arrivée, il reçut des coups de bâton, puis il fut attaché à un poteau pour être brûlé vif. On lui mit au cou un collier de haches rougies au feu, autour du corps une ceinture d'écorces d'arbre, sur sa tête, on versa de l'eau bouillante pour simuler le baptême. On lui enleva la chevelure et la peau de la tête. Comme il priait, on lui arracha la langue qu'on remplaça par un charbon rouge, on lui coupa les lèvres. A la place des yeux, on lui mit des charbons. Puis avec des couteaux chauffés, on lui tailla la chair des bras et des jambes qu'on faisait rôtir. Le supplice dura trois heures après lesquelles le Père de Brébeuf mourut. Les sauvages disaient qu'il était fort comme un lion parce qu'il avait souffert sans se plaindre. Pour avoir un peu de son courage, ils arrachèrent son coeur qu'ils se partagèrent.

Nous devons prier le Père de Brébeuf de nous obtenir la force de souffrir pour le bon Dieu.

27 janvier 1933

La secrétaire.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

QUESTIONS PRELIMINAIRES

I. Que faut-il entendre par les mots **"Cours d'Histoire du Canada?"**

C'est l'étude raisonnée des faits vrais, importants, intéressants ou curieux, qui se sont passés dans notre pays, depuis 1534 jusqu'au commencement du vingtième siècle et qui sont de nature à nous instruire sur nos origines, nos droits, nos devoirs et nos destinées.

Etude raisonnée. Il ne s'agit donc pas tant de bourrer la mémoire de faits, de dates, etc., que de bien comprendre les causes et les effets des principaux événements, qui ont exercé une influence plus ou moins considérable sur notre vie nationale.

Des faits vrais et non des légendes ou de simples fictions, qui ont cours parmi le peuple. Il n'est pas toujours facile de faire le triage; car sur certaines questions, il y a absence de documents, pendant que sur d'autres, il y a documents contradictoires.

Importants qui peuvent avoir des conséquences sérieuses.

Intéressants ou curieux non seulement parce que ces sortes de faits sont de nature à plaire; mais aussi parce que souvent, ils nous aident à mieux saisir certains caractères ou certaines situations.

Depuis 1534, époque de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Le Canada a certainement existé bien longtemps avant cette date; mais il n'était alors habité que par des sauvages, dont les faits et gestes n'ont guère d'intérêt pour nous.

Jusqu'au commencement du vingtième siècle, et non pas jusqu'à nos jours. Parce que les passions humaines ne manquent pas d'embrouiller tous les événements récents et tant soit peu discutables. Il faut laisser la fumée d'un combat se dissiper avant de pouvoir juger sainement de ses conséquences.

Qui sont de nature à nous instruire sur nos origines, etc. C'est le côté le plus important de notre histoire. Si nous ne parvenons pas à dégager de notre cours d'histoire certaines conclusions, qui nous serviront de principes dans le bout de vie, qui nous reste à vivre, nous aurons perdu notre temps ou à peu près. Si les Canadiens français comprenaient mieux leur histoire, ils seraient dix fois plus unis, au moins sur les questions d'intérêt général. Au lieu de se combattre et de s'entre-détruire, comme ils l'ont fait si souvent, ils présenteraient un front solide aux ennemis de notre langue et de notre foi.

II. Quelles sont les sources de notre histoire?

a. Les documents officiels: Commissions accordées à différentes époques par les rois ou les gouvernements à des particuliers, chartes des compagnies, contrats, registres, etc.

b. Récits ou relations des témoins oculaires:

Voyages des explorateurs: Jacques Cartier, Champlain, Roberval, Joliet, Marquette, de la Salle, etc.

Relations des Jésuites, des Récollets, des Sulpiciens.

Lettres et Journal de Marie de l'Incarnation, de l'Hôtel-Dieu.

Mémoires des officiers civils et militaires: Pierre Boucher, Nicolas Denis, Nicolas Perrot, Bacqueville de la Potherie, chevalier de Troyes, etc.

c. Fragments plus ou moins considérables de nos premiers historiens: Marc Lescarbot, Dollier de Casson, Charlevoix, F. Sagard, C. Leclerc, Michel Bibaud, François Joseph Perrault, Dr Labrie, etc.

C'est à ces différentes sources et aux Archives de Londres et de Paris qu'ont puisé nos premiers véritables **historiens.**

F. X. Garneau en 1845 et Ferland en 1857 nous ont donné les premières vues d'ensemble, dans des oeuvres de haute valeur, mais nécessairement incomplètes, à cause de l'insuffisance de la documentation.

Depuis cette époque, Faillon, Sulte, Turcotte, Royal, Gérin-Lajoie, L. O. David, Viger, Chauveau, Casgrain, Bédard, Dionne et surtout Pierre-Georges-Roy ont mis à notre portée toute une mine de nouvelles observations.

Aujourd'hui, Thomas Chapais, l'abbé Groulx, Gustave Lanctôt et leurs disciples poursuivent ardemment la besogne, mais le dernier mot de notre histoire n'est pas encore dit.

III. Que savons-nous des peuples indigènes de l'Amérique, avant Christophe Colomb?

Fort peu de choses. S'il est une chose certaine cependant, c'est que l'Amérique n'a été habitée que longtemps après l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Pour ce qui est de l'origine, du nombre et du degré de civilisation de ses premiers habitants, voici l'opinion générale.

a. Origines. Il y a dans la race "rouge" des types si différents, qu'il faut bien admettre que les Patagons et les Esquimaux ne sont pas de même provenance. Il est probable que parmi les indigènes, les uns sont d'origine asiatique, venus du Kamchatka par le détroit de Berhing, les autres des naufragés des différentes nations de l'Europe et même de l'Afrique, jetés par la tempête sur les côtes américaines.

b. Population. Il est absolument impossible d'en fixer le chiffre même approximatif. Disséminés en tribus plus ou moins nomades dans la partie de l'Amérique du Nord, qui forme aujourd'hui le Canada et les Etats-Unis, les indigènes s'étaient groupés vers le Sud, où se trouvaient des villages, des villes et même de puissants empires. Il est certain cependant que vers la fin du XVème siècle, **la population indigène** était dix fois plus nombreuse qu'elle l'est aujourd'hui.

c. Civilisation. Les Astèques, au Mexique, et les Incas, dans l'Amérique du Sud, ont laissé des traces indiscutables d'une certaine civilisation; mais comme les sacrifices humains étaient partout en honneur, il est convenu de classifier les sauvages de l'Amérique parmi les barbares.

Si l'on a retrouvé chez certaines peuplades des traditions, qui se rapprochent de celles des Juifs, personne n'a découvert le moindre indice révélateur de la connaissance de l'Evangile. Les Américains étaient donc des **païens.**

IV. Christophe Colomb a-t-il été le premier européen à soupçonner l'existence de notre continent?

Assurément non.

a. Avant Jésus-Christ. Une bonne douzaine d'auteurs anciens, dont les écrits datent de plusieurs siècles avant Jésus-Christ, ont fait allusion à une terre lointaine, située au delà de la "mer ténébreuse"; mais leurs informations sont tellement imprécises qu'elles n'ont pas d'autre valeur que celle de pures suppositions.

b. Après Jésus-Christ. Les preuves prennent un peu plus de consistance.

Le premier document du Moyen-Age, qui fasse mention de l'existence de l'Amérique, est probablement la bulle du Pape Grégoire IV (834), qui étend la juridiction d'Anscaire, archevêque de Hambourg, sur les peuples du nord et de l'est, parmi lesquels les "habitants du Groenland". Si cette bulle ne prouve pas d'une manière absolue que le Groenland était déjà connu et habité à cette époque, elle indique du moins que sa découverte était éminente.

Les Sagas d'Islande sont plus positifs. Ils affirment qu'en 983, Eric le Roux s'est établi au Groenland, que son fils Leif aurait visité les côtes de Terreneuve, de la Nouvelle-Ecosse, etc.

La valeur de ces Sagas est discutable.

Ce qui semble plus certain, c'est que les pêcheurs basques, normands et bretons connaissaient les fameux Bancs de Morues, plus de 100 ans avant les voyages de Colomb. Champlain est plus modeste; il fixe à 1504 la découverte des Grands Bancs.

V.Comment se fait-il que les Européens soient restés si longtemps à la porte du Nouveau-Monde sans oser y entrer?

En effet, si les Sagas disent vrai, ils auraient piétiné sur place, au moins depuis l'an 1000 jusqu'à la fin du XVème siècle, alors que les principales nations d'Europe se sont ruées vers l'Amérique avec un zèle incomparable.

Tout s'explique par les circonstances.

Le seul motif, qui aurait pu amener les Européens à rechercher un monde, réputé fabuleux depuis des siècles, c'était l'intérêt. Or ce motif n'existait pas:

a. Pour les explorateurs en général. La science géographique était encore dans ses langes et ne passionnait pas encore les esprits. Les plus illustres découvreurs ne pouvaient espérer ni gloire, ni titres, ni récompenses royales. Ils avaient donc tout à risquer et rien à gagner.

b. Pour les Scandinaves qui ne connurent guère que les côtes les plus septentrionales de l'Amérique, il n'y avait aucun intérêt à quitter l'Islande à peine peuplée, pour aller coloniser des solitudes encore plus stériles et plus glacées.

c. Pour les pêcheurs basques, etc., qui trouvaient en abondance sur les Grands Bancs le poisson qu'ils cherchaient, il n'y avait aucun intérêt à s'aventurer plus loin. D'ailleurs ces pêcheurs gardaient jalousement le secret de leurs découvertes; et si parfois, il leur arrivait d'échapper quelques confidences, c'était pour parler de furieuses tempêtes, de monstres marins et autres semblables exagérations communes à tous les gens "qui viennent de loin".

d. Pour les marchands. Aussi longtemps qu'ils ignoraient si l'Amérique était habitée ou non et si elle pouvait leur fournir des clients, c'était s'imposer des frais inutiles que de s'y risquer. Sans doute le meilleur moyen de s'assurer de ces possibilités de profit, c'était bien d'aller voir eux-mêmes; mais c'était là une curiosité coûteuse, à tous les points de vue

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 8 FEVRIER 1933

Le Collège des Jésuites

Depuis plus de deux mois, le "Comité de propagande des Anciens Elèves du Collège des Jésuites" a fait publier dans les colonnes de la "Survivance" une série d'articles relatifs aux dangers de disparition qui menacent actuellement le Collège des Jésuites.

"Garderons-nous notre Collège"? Oui, si les Canadiens français de l'Alberta le veulent. Il ne dépend que d'eux seuls d'assurer la survie du Collège des Jésuites, lequel ne se maintient depuis vingt ans que par des prodiges d'économie et des sacrifices continuels.

* * *

La survie du Collège des Jésuites est une question d'importance nationale. C'est pourquoi l'A.C.F.A. ne pouvait se permettre d'y demeurer indifférente. A la dernière assemblée de l'Exécutif, on étudia les moyens à prendre pour venir en aide au Collège. Mardi dernier, à l'occasion du concert français à la radio, M. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A., lisait, au nom de S. H. le juge Lucien Dubuc, président général de l'A.C.F.A., le message suivant:

"A titre de président de l'Association canadienne française d'Alberta, je me permets de féliciter le R. P. Bouvier du Collège des Jésuites, pour son travail magistral. (Le R. P. Bouvier avait donné, quelques minutes plus tôt, une conférence sur "Nos risques économiques").

"Les Jésuites font toujours bien les choses et puisse la Providence nous les conserver longtemps.

"Je ne vous cacherai pas cependant l'inquiétude qu'a éprouvée l'Exécutif de l'A.C.F.A. à la lecture des articles qui paraissent dans la "Survivance" sous le titre: "Garderons-nous notre Collège?" Ces articles doivent être lus attentivement.

"La disparition du Collège, institution formatrice de nos chefs de demain, ne doit pas nous laisser inactifs et indifférents.

"Perdre le Collège serait un recul de vingt ans.

"L'A.C.F.A. consciente de son devoir a promis aux RR. PP. Jésuites l'appui de **tous** ses membres.

"Mon Rév. Père, dites, je vous prie, de notre part, aux Pères du Collège que les Canadiens français sont reconnaissants des sacrifices qu'ils ont faits.

"A notre tour, nous ferons **tout** en notre pouvoir pour les aider à passer la crise financière qui menace d'engloutir ce que nous avons de plus cher. **Nous voulons garder nos institutions.**"

* * *

Les Canadiens français de l'Alberta laisseront-ils partir les Jésuites de langue française? Nous ne pouvons le croire. Si nous ne consentons pas à faire certains sacrifices nécessaires pour assurer l'existence du Collège des Jésuites, tous, nous pouvons nous demander si nous voulons survivre ou non.

Le Collège a besoin d'un minimum de 120 élèves pour lui permettre de boucler son budget annuel. Il n'en compte présentement que 80. Or, il y a, en Alberta, au moins 35,000 Canadiens français. On peut se demander s'ils comprennent l'importance d'une formation et d'une éducation classiques pour les jeunes gens de notre province. Ou bien, auraient-ils peur de faire les sacrifices nécessaires pour permettre au Collège de compter au moins 120 élèves et lui aider ainsi à passer le temps de crise que nous traversons?

Il ne faut pas que le Collège des Jésuites ferme, un jour, ses portes qu'il a tenues pourtant largement ouvertes aux petits Canadiens français de l'Alberta depuis vingt ans. Le jour où cet événement se produirait démeurerait toujours une triste date dans les annales de l'histoire de la population canadienne française de cette province.

Il faut à tout prix éviter un tel malheur.

Nous voulons survivre. Nous voulons demeurer catholiques et Canadiens français. Mais cela ne peut se faire sans que nous nous imposions de douloureux sacrifices. Rien de grand ni de durable ne s'est fondé au Canada français sans avoir le sacrifice à sa base.

Les RR. PP. Jésuites ont accompli les plus généreux sacrifices depuis vingt ans. Il appartient maintenant aux Canadiens français de l'Alberta de ne pas se dérober devant ceux que la situation embarrassante où se trouve actuellement le Collège leur impose.

Le Collège a besoin de 120 élèves. Faudra-t-il croire vraiment qu'une population de 35,000 Franco-Albertains ne peut les lui fournir?

Maurice Lavallée.

Garderons-nous notre Collège?

Septième article

LE COLLEGE ET LES VOCATIONS

Voici la statistique des vocations écloses parmi les élèves du Collège, depuis la Versification en montant (nous excluons les auxiliaires): prêtres séculiers: 6; Séminaristes: 4; Jésuites: 15; Dominicain: 1; Basilien: 1.

Ajoutons 1 séminariste mort, 1 religieux et 1 séminariste rendus impotents par la maladie, nous atteignons **un total de 31 vocations.**

* * *

C'est peu en soi. Mais le résultat est consolant, si l'on considère que 94 élèves seulement ont persévéré jusqu'à la Versification. Cela fait un tiers de vocations.

Regrettons que ce groupe d'Anciens Elèves n'appartienne pas à notre clergé albertain.

Regrettons que nos 6 prêtres séculiers travaillent dans 4 diocèse, et 1 seul dans celui d'Edmonton.

Accusons les circonstances, si nous le voulons, mais restons-en là, et ne fermons pas les yeux sur le bien que le Collège a fait.

18 religieux! 15 Jésuites! Cela fait scandale auprès de plusieurs. Voilà 15, 18 jeunes gens perdus pour nous, alors que nos paroisses françaises réclament des prêtres de leur langue.

* * *

Sont-ils vraiment perdus pour nous?

En 1928, le premier ancien élève Jésuite nous revenait. Depuis lors, les autres, après être allés puiser une formation qu'ils n'eussent pu recevoir en Alberta, nous reviennent régulièrement. Ils ont été jusqu'à 5 en même temps, donnant à la cause de la religion et du français en Alberta, non seulement leurs loisirs, mais toutes leurs journées.

Il est permis d'espérer que, leurs études théologiques terminées, ils reviendront consacrer leur vie au service de notre groupement albertain. Si l'un ou l'autre manque à l'appel, soyons assurés que sa place sera remplie par un confrère.

* * *

N'oublions pas que l'Alberta est jeune.

Les pays nouveaux prennent du temps à suffire au recrutement de leur clergé. Au Manitoba, Mgr Provencher, malgré tous ses efforts n'eut pas la consolation d'ordonner un seul jeune homme de son diocèse. Mgr Taché n'eut ce bonheur que vers la fin de son épiscopat. Ce n'est qu'en 1903, que fut ordonné prêtre, par Mgr Langevin, le premier **Manitobain de naissance**, 85 ans après l'arrivée du premier prêtre à la Rivière-Rouge.

* * *

Nos paroisses de langue française ne peuvent compter indéfiniment sur l'aide extérieure qui leur est venue du Québec ou de France: elles doivent fournir leurs propres prêtres.

Quelles sont les sources possibles de clergé séculier en Alberta? Nous en voyons 4: les "high schools", le Juniorat St-Jean, le Collège séraphique des PP. Franciscains, le Collège des Jésuites.

* * *

Les "high schools" pourront donner des prêtres, mais. . . pas des prêtres de langue française.

Le Juniorat St-Jean, comme tout juniorat, est une maison de recrutement pour la communauté.

Il en est de même du Collège séraphique.

Ne chicanons pas la Providence de se choisir en Alberta des vocations oblates et franciscaines, mais nous ne pouvons compter sur ces institutions pour le recrutement de notre clergé.

Reste le Collège des Jésuites. Comme Collège, son but général est de préparer à toutes les carrières.

Mais l'extrême pénurie de prêtres de langue française en Alberta confie à sa sollicitude, d'une façon particulière, la formation d'un clergé séculier. Cette mission, le Collège l'a acceptée de grand coeur.

Mais il proteste qu'il n'est pas le seul facteur dans l'éclosion des vocations. C'est dans la famille et dans la paroisse que germent les vocations. **Le collège ne les donne pas, il les développe.**

* * *

A ce travail délicat de développer les désirs de sacerdoce, déposés dans les âmes des enfants par les parents et les pasteurs, les Pères s'emploient avec tout leur zèle.

Il semble que leurs souhaits de voir se créer un clergé de langue française doivent se réaliser. Cette année verra l'ordination d'un de leurs élèves. Trois autres ont quitté, l'an dernier, le Collège pour le Séminaire, faisant sur plusieurs de leurs confrères une forte impression et donnant le désir de les rejoindre.

Ainsi se formeront peu à peu les traditions sacerdotales dans la famille et dans la paroisse, meilleurs gages pour le recrutement sûr et constant, selon les vues de la Providence, de notre clergé de langue française.

Par le Comité de propagande
de l'Association des Anciens Elèves

CHARLES TURGEON
LAURIER PICARD
PAUL POIRIER

Cours d'histoire du Canada

Nous commençons cette semaine la publication d'un cours d'histoire du Canada.

Nous sommes convaincu qu'il intéressera tous ceux qui le liront: jeunes ou vieux.

Mais, nous dédions d'une façon toute spéciale ce cours d'histoire aux dévoués instituteurs et institutrices bilingues de l'Alberta ainsi qu'à leurs chers élèves. Les membres des cercles d'avant-gardistes auront, nous semble-t-il, une riche mine où ils pourront puiser les matériaux nécessaires à la rédaction de leurs compositions d'inspiration canadienne.

Nous demandons aux parents de conserver ce cours d'histoire du Canada. Qu'ils le lisent euxmêmes et qu'ils le fassent lire par leurs enfants. Tous y puiseront, nous n'en doutons pas, un amour de plus en plus grand de leur religion et de leur langue, amour assez puissant pour résister victorieusement aux facteurs de désagrégation nationale et religieuse qui ne cessent de nous harceler.

M. L.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

NOTRE PAYS ET SA POPULATION

vers 1840

Les Indiens et les Sauvages

(Suite)

A ces occupations, la chasse, la pêche et les voyages, il faut ajouter le jeu, pour lequel tous les Sauvages avaient une passion ardente. Dans les campements tandis que les femmes se livraient aux travaux du ménage, cuisine, couture, tannage des peaux, confection des raquettes et de divers ustensiles, les hommes s'adonnaient à des jeux de hasard, accompagnés le plus souvent de chants sans paroles et de violents battements de tambour. Ils y passaient les jours et les nuits, et y perdaient souvent tout ce qu'ils possédaient, y compris leurs propres femmes.

A ce sujet, le vénérable P. Legoff, O.M.I., qui vient de mourir, raconte, dans ses "Mémoires" le fait suivant. C'était en 1867, pendant un **dégras** sur le lac Winnipeg, tandis qu'il se rendait de St-Boniface à l'Ile à la Crosse. "Quand les trois jours de mauvais temps furent passés, dit-il, et que l'on put se remettre en route, il se trouva là un Sauteux payen qui s'était fait **plumer** complètement. Il ne lui restait que sa chemise, ce qui ne devait pas l'exempter de travailler comme les autres. Le vent ne nous favorisant pas, il fallut passer le lac presque tout du long à la rame. Et quand ce pauvre Sauteux se levait en donnant son coup de rame, de toutes les barges partaient des rires, des huées et des cris de joie. Mais lui, sérieux comme un **Caton**, entendait tout cela sans laisser paraitre aucun chagrin, se tenant digne, autant qu'un homme en chemise est capable de dignité".

Même au jeu, les Sauvages pouvaient se montrer cruels; mais, où ils l'étaient bien davantage, c'était à la guerre. Et l'on peut dire qu'ils étaient perpétuellement en guerre, tant les inimitiés étaient profondes, de tribu à tribu, surtout entre les Cris et les Pieds-Noirs. Non pas qu'il y eut guerre officiellement déclarée et loyale, de nation à nation, comme chez les peuples civilisés; mais c'étaient des embuscades et des surprises, de petit groupe à petit groupe, ou de **parti à parti**, au gré des circonstances. Dans tous les cas, malheur au plus faible: non seulement il était massacré sans pitié, mais l'ennemi vainqueur se plaisait à le torturer avant de l'achever et s'acharnait encore sur son cadavre après sa mort. Parmi les récits de nos missionnaires, prenons les lignes suivantes écrites par Mgr Taché au fondateur des Oblats, Mgr de Mazenod, le 7 juillet 1850: "Le monsieur en charge du Fort Pitt me fit frémir bien des fois au récit des horreurs commises par ces infortunés. . ..L'automne dernier, un gros **parti de Cris** surprit quatorze Pieds-Noirs qu'il massacra. Rien n'égale la joie féroce de ces malheureux tombant sur le corps de l'une de leurs victimes. Elle est de suite mise en pièces; ils s'en arrachent les lambeaux palpitants; le sang est employé comme ornement et la chevelure est un trophée dont rien n'égale la valeur; la terre ensanglantée est souvent léchée avec une joie infernale; les femmes elles-mêmes oubliant la sensibilité et la réserve qui conviennent si bien à leur sexe, rivalisent d'inhumanité avec leurs époux et leurs fils; les lèvres des enfants à la mamelle doivent boire le sang ennemi."

* * *

LA RELIGION

Au récit de pareilles horreurs, une question vient naturellement à l'esprit: ces Sauvages n'avaient-ils donc aucune idée religieuse pour mettre dans leur coeur un peu de charité?. . . —Sans doute ils avaient certaines croyances mais si vagues, si confuses, qu'elles ne pouvaient en aucune façon maitriser les mauvais instincts de la nature corrompue. Tous admettaient l'existence d'un être supérieur et bon, qu'ils appelaient le Grand-Esprit, **Kitchi-Manitou**, et regardaient comme le maitre de la vie, celui qui gouverne le monde et ce qu'il renferme. Ils ne lui reconnaissaient pourtant point le pouvoir créateur, mais ils attribuaient ce pouvoir à une sorte de demi-dieu ou être fabuleux, qui portait souvent un nom d'animal et possédait de grandes vertus magiques, avec une propensité irrésistible à la ruse et à la supercherie. Chez les Sauvages de race algonquine, Sauteux, Cris et Pieds-Noirs, c'était un Grand-Lièvre; lequel, après avoir créé le monde et l'avoir peuplé d'animaux, avait enseigné aux premiers hommes l'art de la chasse. Quant au mal et aux misères auxquelles l'homme est condamné, on les attribuait à un Mauvais Esprit, **Matchi-Manitou.** Et c'est à ce mauvais esprit surtout que l'on rendait un culte, afin de l'apaiser. Les ministres officiels de ce culte étaient des sorciers ou jongleurs, appelés aussi hommes de médecine, parce qu'on avait recours à eux dans toutes les maladies. Dans l'opinion des Sauvages, en effet, maladie et mauvais esprit étaient des termes plus ou moins corrélatifs: quelqu'un était-il malade, c'est qu'un mauvais esprit était entré en lui; point de guérison à moins de faire sortir ce mauvais esprit, et c'était l'oeuvre qu'accomplissait le sorcier, par des danses et des incantations accompagnées de chants frénétiques et de violents battements de tambour.

Si le culte indien s'adressait davantage au mauvais esprit, le Grand-Esprit avait aussi ses fêtes périodiques, quoique rares, au cours desquelles les chefs et les vieillards le remerciaient publiquement des faveurs dont il avait honoré la tribu, et implorait son assistance contre ses ennemis. C'était la fête ou danse du soleil, chez les Pieds-Noirs; la **danse de la soif**, chez les Cris. Ces fêtes différaient évidemment en beaucoup de détails, mais elles se ressemblaient par les tortures qu'y subissaient volontairement les candidats au titre de guerriers. Ecoutons le récit d'un témoin. Un certain nombre de jeunes gens, jusqu'à une cinquantaine parfois, se sont préparés par un jeûne absolu de quatre jours à la cruelle cérémonie. Les voici dans la grande loge ou le temple de branchages élevé au Grand-Esprit ou au dieu Soleil; ils ont le corps peint de différentes couleurs. Le maitre des cérémonies, les musiciens ou chanteurs et ceux qui doivent jouer le rôle d'agents de probation, sont prêts. Les chefs s'étant assis, revêtus de leurs manteaux aux desseins commémoratifs de leurs hauts faits et coiffés de leurs superbes panaches de guerre, le vieux maitre des cérémonies se poste auprès d'un petit feu, son calumet à la main, et offre à la divinité des bouffées de fumée, comme nous ferions des nuages d'encens. Puis deux hommes, armés l'un d'un paquet d'éclisses de bois, l'autre d'un couteau qu'on a volontairement ébréché pour faire souffrir davantage, mènent au centre un des jeunes gens. Celui qui porte le couteau saisit alors entre le pouce et l'index de la main gauche une pincée de la chair de chacune de ses épaules ou de ses seins, puis enfonce l'instrument en bas de la partie qu'il tient entre les doigts, la transperçant d'un côté à l'autre sans enlever le morceau. Il retire ensuite son arme et le second des bourreaux la remplace par une éclisse qui, passant sous la chair, en ressort de chaque côté. Deux cordes sont alors descendues du faite du toit, auquel l'une de leurs extrémités reste attachée. On les fait passer autour de chacun des éclisses enfoncées dans le corps du patient, puis on les ramène en haut, en sorte que l'infortuné demeure suspendu par les plaies mêmes qu'on vient de lui faire, les éclisses passées dans ses chairs servant de crochets aux cordes dont le second bout est maintenant assujetti au faite comme le premier. Alors pareilles incisions, avec introduction d'autres éclisses, lui sont faites à la partie supérieure de chaque bras, entre le coude et l'épaule, à chacun des avant-bras, sur les hanches et au-dessous des genoux; et à ces nouvelles éclisses on attache son bouclier, son arc, une tête de bison avec ses cornes, etc. Tout se trouvant ajusté, le patient est hissé en l'air par les cordes que l'on tire d'en haut, jusqu'à ce que ses pieds soient environ six pieds du sol. Dans cette position, le patient prend de suite un aspect aussi repoussant que terrifiant. Sa tête s'enfonce sur la poitrine, ou se rejette en arrière comme celle d'un pendu; ses yeux semblent sortir de leur orbite, tandis que le poids de son corps et des objets dont on l'a chargé a allongé les bandes de chair qui supportent le tout au point d'atteindre une longueur de sept ou huit pouces! Et pourtant pas la moindre plainte, pas le plus léger soupir ne s'échappent des lèvres livides de la victime de ce drame sanglant. Quand le premier patient est ainsi suspendu en l'air, les mêmes opérations se répètent sur les autres candidats. Ensuite, on revient à lui, et, comme s'il n'avait pas encore assez souffert, un grand sans-coeur se met à le faire tourner en l'air au moyen d'une perche, d'abord assez doucement ,puis de plus en plus vite. Plus ou moins inconsciemment, le martyr laisse peu à peu échapper des cris, mêlés de prières au *GrandEsprit*, auquel il demande la force de tout supporter jusqu'au bout. De plus en plus rapidement on le fait pirouetter dans l'air jusqu'à ce que, l'esprit indompté, mais la chair à bout, il cesse toute plainte ou prière, et reste suspendu comme un cadavre sans vie. Les examinateurs notent avec soin le temps que tel et tel candidat est resté sans perdre connaissance, et mesurent par là sa force et son degré d'endurance. Le soi-disant cadavre, tout baigné de sang, est alors descendu à terre, et, lorsqu'il revient à la vie, il se traine péniblement, avec les éclisses dans chacune de ses plaies, vers un autre bourreau devant lequel il fait au Grand-Esprit le sacrifice d'un ou plusieurs doigts, que le bourreau s'empresse de lui couper d'un ou plusieurs coups de hachette. D'autres supplices encore peuvent s'ajouter à ceux qui viennent d'être décrits, mais ceux-là donnent une idée suffisante du culte affreux que ces pauvres payens rendaient à la divinité!. . . (D'après Catlin, Letters and Notes, cité par le R. P. Morice, O.M.I., dans Disparus et Survivants, p. 147-149).

J'ai nommé, en passant, le **calumet.** Son rôle dans les cérémonies religieuses et les actes principaux de la vie sociale demande quelques mots, que j'emprunte au P. Lacombe. "Les Sauvages aiment beaucoup à fumer, écrivait-il le 31 mars 1866. C'est là un de leurs passe-temps les plus doux. Quelqu'un entre-t-il dans une loge, on lui présente une pipe; ce serait une grave impolitesse que de manquer à cet acte de prévenance. Mais ce n'est pas seulement comme passe-temps que les Indiens usent du calumet, il a de plus un rôle important dans toutes leurs cérémonies superstitieuses. C'est ce qui explique le respect et même la vénération qu'ils ont pour lui. J'ai dit "pour lui": il serait plus exact de dire pour le manche auquel il est adapté, car le récipient du tabac n'est compté pour rien parmi eux. C'est dans le tuyau qui sert à aspirer la fumée que, selon ces pauvres Indiens, réside toute sa vertu. Dans toutes les cérémonies civiles et religieuses sa présence est indispensable. Une assemblée tenue où ce fameux manche de calumet serait absent, serait par ce seul fait radicalement illégale; tout y serait nul, sans effet. Ce manche est un tube long de deux pieds et demi environ, que l'on a soin d'orner de plumes d'oiseau. Il s'adapte à un vaste récipient de pierre rouge ou noire. On l'enveloppe toujours de quelque étoffe précieuse, et, quand la tribu est en marche, quelques vieux chefs sont chargés de le porter. Son exhibition ne se fait que dans des circonstances importantes, telles que dans les réunions où il faut conclure la paix, etc. Quand donc une assemblée de cette sorte a lieu, le calumet est apporté; on l'encense avec la fumée de plusieurs herbes odoriférentes. Il est ensuite présenté poliment au Soleil, et cela se fait en le tournant vers les quatre points cardinaux. Le même cérémonial s'observe pour la Terre, à laquelle on l'offre aussi. Enfin, après plusieurs pompeux discours, le calumet est fumé par ceux qui composent l'assemblée." (Au T. R. P. Fabre, O. M.I., dans Missions des Oblats, t. 7, p. 271-272).

Mélange inconcevable de cruautés et d'absurdités, telle est invariablement toute religion inventée par des hommes. Heureux Indiens d'aujourd'hui bénissez donc le Sauveur qui vous a délivrés par l'entremise de ses missionnaires; et vous tous qui lirez ces lignes, remerciez-Le aussi des mêmes faveurs et de ce qu'Il a daigné faire luire les lumières de la foi aux yeux de vos ancêtres depuis des siècles nombreux. Béni soit Dieu dans l'insondable mystère de sa divine Providence.

Philippe d'ARMOR.

(à suivre)

Livres nouveaux

L'Oiseau bleu

Numéro de janvier

Les articles de ce numéro sont aussi variés que possible. Il suffit de les lire pour s'en rendre compte. Dans la série de *Nos chansons populaires*, M. E.Z. Massicotte publie: Que direz-vous de Polichinelle? berceuse populaire proche parente des chansons de Jean Nivelle et de Cadet Rousselle, illustrée de la façon la plus originale par l'artiste Louis-J. Dubois.

Cousine Fauvette conduit trois de ses oisillons à la crèche de l'Enfant-Jésus. Le récit de cette visite est charmant. Et voilà, maintenant retourné, Un feuillet de leur vie. Avant le jour. . ., sous ce titre Michelle Le Normand décrit les joies anticipées d'un bambin qui attend ses étrennes du Jour de l'An et qui a une confiance illimitée en Jésus-Christ.

L'Esclave des Agniers, feuilleton de l'Oiseau bleu, retient de plus en plus l'attention des lecteurs. Il est clair que Charlot et la jeune Algonquine ne peuvent plus demeurer à Ossernenon. Leur vie est en danger. Il faut organiser la fuite. C'est ce chapitre que Mlle Marie-Claire Daveluy donne cette fois-ci aux lecteurs de l'Oiseau bleu. C'est palpitant d'intérêt.

L'épisode de la Feuille qui tremble est l'un des plus émouvants de la nouvelle de Mme Juliette Lavergne intitulée Fleur de la Prairie.

Guidés par Mlle Marcelle Gauvreau, directrice de la rubrique des Cercles des Jeunes Naturalistes, les jeunes se familiariseront avec les spiranthes, les corallorrhizes et les habénaires, jolies fleurs de notre pays.

L'Oiseau bleu institue un nouveau concours littéraire et invite écoliers et écolières à y prendre part. Janvier publie les sujets et les conditions de ce concours. Des prix substantiels récompenseront les lauréats.

Ce numéro sera complet si vous y ajoutez l'Ermite du Lac Labelle, conte canadien de M. Edmond Bpron, les Avant-Gardes de l'A.C.J.C., le questionnaire de la jeunesse de M. l'abbé Etienne Blanchard, la classification des timbres de Phil. Athély, la classe en beauté d'Honoré d'Arles, une page d'histoire qui met en lumière l'un des beaux gestes de Monseigneur Plessis, le résultat du concours mensuel, anecdotes, historiettes et bons mots, etc.

James McIsaac a illustré la couverture de ce numéro par une scène qui se répète dans tous nos foyers: Compliments des enfants à leurs parents au Jour de l'An.

Il ne faut pas que la crise financière compromette le succès de cette revue rédigée tout exprès pour les jeunes Canadiens français, les jeunes Acadiens et les jeunes Franco-Américains. Il suffit pour la recevoir pendant dix mois d'adresser un bon de poste de 50 sous au Directeur de l'Oiseau bleu, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

UN SACRE AUX GLACES POLAIRES

C'est comme un nouveau chapitre aux immortelles Glaces Polaires du R. Père Duchaussois, O.M.I. Même inspiration apostolique, même souffle missionnaire, même "leçon de courage, d'héroïsme sacré". Les authentiques "Glaces Polaires" rapportent la vie martyrisante des valeureux pionniers de l'Evangile: leurs travaux, leurs peines, leurs consolations. Le "Récit d'un témoin" raconte l'achèvement de cette oeuvre éminemment catholique, la christianisation des régions arctiques, par la consécration épiscopale de l'un des plus vaillants missionnaires oblats. L'ouvrage couronné reconnaîtra ce "Récit", et l'acceptera comme une perle de belle eau pour la sertir dans le diadème magnifique des Oblats de Marie Immaculée.—H.M. — Revue de l'Université d'Ottawa.

Splendeur d'un acte

"L'Action Nationale"—Une revue nationale et religieuse—Les lutteurs des avant-postes—Une "chronique albertaine"

Je veux dire ma joie de tenir en mes mains, de palper, de retourner en tous sens, un petit livre neuf. Pimpante et sentant bon l'encre fraîche (j'accuse ma volupté bibliophile), frémissante surtout de vie et d'idées claires, et d'élan, et de passion pour la survivance intégrale de la race, une nouvelle revue vient de paraître.

L'Action Nationale est née.

Ne serait-ce pas une renaissance? Ceux d'entre nous qui n'étaient pas dans les langes se souviennent de l'Action française, de l'Action canadienne française, cette oeuvre qui a longtemps groupé nos meilleures têtes et nos coeurs les plus ardents, pour la défense de la forteresse catholique et nationale, pour la conquête surtout. . .Nous, les jeunes, nous grandissions avec l'espoir, avec l'ambition même de nous faufiler bientôt parmi les aînés; nous lisions, tous les mois, sans en comprendre encore toute la portée, la petite revue combattive, qui nous promettait de lutter "jusqu'au bout".

Un jour, l'Action française ne vint pas. Elle nous laissait tristes et seuls. Nous gardions la flamme au coeur; nous perdions la confiance, au moins l'enthousiasme que donne la coordination des forces. D'où attendre désormais la directive? Comment croire à l'efficacité d'un effort solitaire?

Mais l'ancien directeur de l'A.C.F. écrivait en juin dernier: "Nous sommes un peuple à recommencements." M. l'abbé Groulx a raison.

Et voici l'Action nationale. Les temps sont durs. Personne n'a le sou. Les hommes et les organisations qui faisaient de l'argent vivotent. On n'entreprend plus rien. Chacun mange son pain noir et ne sait pas quand ça va finir. Et voici l'Action nationale. Des hommes ont choisi ce temps-ci pour fonder une oeuvre incapable d'arrondir aucune bourse. Ils sont pauvres comme tout le monde, c'est-à-dire comme du sel. Ils sont, me disait l'un d'eux, "tous très pris par d'autres besognes". Pourtant, ils nous ont donné—et ils donneront chaque mois—une revue.

Alors, que pensez-vous que sont ces hommes? Des Canadiens français catholiques. Pas plus. Et pas moins. Ils l'affirment fièrement. Nous lisons leur programme, à la première page de la revue: "Il est simple. Il se résume en deux mots: catholique et canadien français.

"La revue sera catholique. Elle ne sera pas pour cela ce qu'on appelle une revue religieuse. Soit dit en passant seulement qu'elle envisagera sur le plan catholique les problèmes qui sollicitent notre peuple, qu'elle mettra au premier plan de ses préoccupations le catholicisme au Canada français et les rapports intimes du catholicisme avec la vie sociale, politique, économique, artistique et littéraire, voire scientifique, de notre pays.

"La revue sera canadienne française. Ce terme doit être pris dans son sens le plus large. Il n'implique pas de doctrines desséchantes, ni aucune forme de nationalisme restreint ou stérile. Nous saurons tenir compte de notre époque, de ses besoins, de ses aspirations et de l'évolution des idées chez nous, depuis un quart de siècle. En d'autres mots, la revue sera éveillée, combative, constructive. Elle sera de son temps.

"Elle s'occupera, il va sans dire, de tout ce qui intéresse notre originalité ethnique et l'avenir de notre peuple. Elle mettra au premier plan le respect des droits constitutionnels des nôtres et défendra énergiquement, dans tous les milieux, la langue française en Amérique du Nord. Cela signifie qu'elle s'adresse non seulement aux Canadiens français de la province de Québec, mais à l'élément de langue française où qu'il se trouve, tant en Acadie que dans l'Ontario, tant aux Etats-Unis que dans les provinces de l'Ouest canadien. Des rubriques et des articles seront consacrés, selon les événements, aux différents groupes français du continent."

Je ne puis citer entièrement les pages où Harry Bernard, le directeur (et le fin lettré que nous aimons), expose le programme magnifique de l'A.N. Nous voulons seulement retenir aujourd'hui la beauté de cet acte qui nous rend un "organe (absolument indispensable) de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique".

Je pense que cet événement est une époque pour nous, les lutteurs des avant-postes. Puisque l'A.N. a tout de suite regardé vers l'Ouest. Puisque l'A.N. a créé le seul lien intime et stable entre les Canadiens français de partout. Assurément, nous serons toujours infiniment loin, par les milliers de milles et par les intérêts matériels divers. Mais nous ne cesserons jamais d'être des catholiques et des Canadiens français. Par là, nous sommes de la famille. Des frères.

Le groupe de l'A.N. nous le prouve avec une délicatesse qui nous touche singulièrement. Bien avant la première livraison de la revue, nous avons reçu l'assurance que l'A.N. ferait sa part à la vie des nôtres, ici. On nous demande même une "chronique albertaine", après avoir, dès janvier, cité la Survivance. Nous sommes, plus qu'ailleurs, une minorité. Nous avons besoin, plus qu'ailleurs, de nous appuyer sur d'autres.

La crise nous étreint, tous. Nous n'enfonçons les doigts au fond du bas de laine que pour les dépenses nécessaires. Si nous sommes, pareils aux fondateurs de l'Action Nationale, des Canadiens français catholiques, pouvons-nous croire qu'il ne soit pas nécessaire de répondre, au prix d'un sacrifice, au geste fraternel qu'ils ont fait, de nous tendre la main?

Je vous sais capables d'un acte splendide.

Claude Aveneau.

Note. Quelques Albertains se sont tout de suite abonnés à l'A.N. Il faut que nous soyons plusieurs. On envoie un $2.00 à cette adresse: M. Hermas Bastien, L'Action Nationale, 840, rue Cherrier, Montréal.

Si on aimait mieux connaître à quel genre de périodique on souscrit, l'auteur de ces notes procurera volontiers un numéro gratuit de l'A.N. à qui en fera la demande. Adressez-vous à la "Survivance".

—oOo—

Convention des commissaires

(Suite de la page 1)

Une autre résolution à l'effet de changer le mot "électeur" en l'expression "contribuable-résident" fut adoptée. Un contribuable-résident comprendrait tous les membres de la famille, tels que garçons et filles, âgés de 21 ans, et les grand'parents.

Demande fut faite au gouvernement provincial de fournir des copies d'examen du grade VIII en quantité suffisante pour le besoin de chaque école.

Une autre résolution adoptée demande que les inspecteurs soient priés d'écrire leurs rapports, envoyés aux commissions scolaires, au clavigraphe.

L'hon. Perren Baker, ministre de l'éducation, répondant à une question qui lui fut posée au cours d'une des séances de la convention, dit que le département conduisait actuellement une enquête sur la possibilité d'établir des cours par correspondance, à taux réduits, destinés aux élèves qui ne peuvent fréquenter les "high schools".

La convention approuve une résolution présentée par M. C. E. Gariépy

Sur motion de M. C. E. Gariépy d'Edmonton, la convention adopta une résolution où elle exprimait toute son appréciation à l'égard des programmes éducatifs donnés à la radio par l'entremise du poste de l'Université et où elle souhaitait sincèrement que ces programmes soient toujours à l'affiche.

Durant cette convention de trois jours, les commissaires se prononcèrent sur presque toutes les 68 résolutions qui leur furent soumises par les différents districts scolaires. Dès vendredi soir, plusieurs des trois cents délégués et visiteurs, quittaient la ville pour retourner dans leur foyer. Le choix de l'endroit où se tiendra la prochaine convention fut laissé à la discrétion de l'Exécutif qui a déjà reçu des invitations d'Edmonton, Calgary, Lethbridge, Drumheller et Stettler.

Commentaires des journaux canadiens sur le projet Beatty

Les suggestions que Monsieur E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a offertes pour la solution du problème ferroviaire au Canada, dans le récent discours qu'il a prononcé à Toronto, ont fait le sujet de nombreux commentaires éditoriaux dans la presse du pays. Comme on le sait, Monsieur Beatty croit que le seul moyen de soulager les contribuables du fardeau qui les écrase en ce moment, serait de consolider les deux grands chemins de fer en un seul réseau, sous une seule et même administration. S'il faut en juger par les articles éditoriaux publiés sur ce sujet si important pour le Dominion, l'opinion du président du Pacifique Canadien est partagée par la majorité des journaux quotidiens qui se sont prononcés jusqu'ici sur la question ferroviaire, telle qu'exposée par Monsieur Beatty. Nous citerons quelques extraits d'articles appuyant la consolidation.

"*Le président du Pacifique* Canadien a exposé nettement la question ferroviaire au peuple canadien et à son gouvernement. A sa question: Pouvons-nous persister à perdre $162.00 à la minute? — il ne saurait y avoir qu'une seule réponse. Ce discours constitue indiscutablement la contribution la plus loyale, la plus constructive et la plus remarquable apportée aux débats sur notre problème du transport."

—*Montreal Gazette.*

"On ne saurait trop insister sur la gravité de la situation des chemins de fer au Canada, qui doit donner à réfléchir à tous les Canadiens. Des mesures énergiques s'imposent si l'on veut soulager notre peuple du lourd fardeau qui pèse sur ses épaules."

—*Halifax Herald.*

"Nous attendons avec impatience ce qui sortira des représentations de M. Beatty."

—*Saint John Telegraph-Journal.*

"La suggestion de M. E. W. Beatty, c.r., président du Pacifique Canadien, de fusionner nos deux grands réseaux ferroviaires, présente beaucoup d'intérêt".

—*Hamilton Herald.*

"Nous sommes de l'avis du président du Pacifique Canadien, que le pays doit s'en tenir strictement aux services ferroviaires qui répondent aux besoins du public. Les arguments invoqués par M. Beatty ont de quoi donner à réfléchir aux hommes d'affaires avertis, ainsi qu'à tous les contribuables du pays."

—*Mail and Empire, Toronto.*

"Le Canada n'a depuis des mois, des années peut-être, entendu un discours plus riche de sens que celui que M. E. W. Beatty a prononcé devant le Canadian Club de Toronto. M. Beatty a offert sa solution au problème ferroviaire. Il importe que des mesures soient prises sans retard."

—*Border Cities Star, Windsor, Ont.*

"Quand un homme de la compétence et de l'expérience de M. Beatty, président du Pacifique Canadien, fait des déclarations aussi importantes sur la situation des chemins de fer au Canada, il convient de leur accorder toute l'attention qu'elles méritent."

—*Kingston Whig-Standard.*

"La plus constructive de toutes les suggestions faites jusqu'ici vient de M. Beatty."

—*Victoria Colonist.*

"La seule alternative en vue, la coopération-concurrence, telle que proposée par la Commission Duff, est une pure contradiction et d'une application impossible."

—*Vancouver News.*

"Ce discours constitue sans aucun doute le plus puissant exposé de la question ferroviaire, du point de vue C.P.R. et opinion publique, qui ait encore été entendu hors du Parlement."

St. Catharines Standard.

"Les dangers inconnus d'un monopole, quels qu'ils puissent être, sont-ils assez grands pour que le public canadien continue de payer des millions chaque année pour le discutable privilège d'avoir deux réseaux distincts?"

—*Woodstock Sentinel-Review.*

"Allons-nous laisser se perpétuer une situation aussi fâcheuse et qui ne peut que s'aggraver avec les années? Il ne faut pas, à moins de vouloir la ruine du pays. La fusion du Canadien National et du Pacifique Canadien apparaît comme le meilleur, l'unique moyen de sortir de l'impasse où nous sommes acculés.

Ne tardons pas à l'appliquer, sans nous effrayer des dires de ceux qui prétendent que le nouveau système s'empressera de relever ses taux et que, en définitive, c'est le public canadien qui devra payer comme auparavant."

—*La Presse, Montréal.*

"De ces vues exprimées par M. Beatty, et dont on ne saurait contester l'extrême importance, une conclusion s'impose: c'est que le gouvernement d'Ottawa a été bien inspiré en soumettant au Parlement, sur cette question ferroviaire, un projet de loi sans aucun caractère définitif, faisant appel aux Chambres pour y apporter toutes les modifications utiles."

—*La Patrie, Montréal.*

"A l'heure actuelle, nous envisageons apparemment la perspective de n'avoir aucun service ferroviaire, à moins que des mesures ne soient prises pour assurer leur réhabilitation financière."

—*Ottawa Citizen.*

"Le vif intérêt qu'a suscité le discours du président Beatty du Pacifique Canadien s'explique en ce que le Canada ne peut plus longtemps supporter un fardeau financier qui se chiffre à environ $100,000,000 par année."

—*Sault Ste-Marie Daily Star.*

"M. Beatty a donné au parlement et aux citoyens leur première et réelle occasion de se prononcer de façon définitive."

—*Moose Jaw Times.*

"Le problème ferroviaire est devenu d'une telle gravité, et le fardeau imposé aux contribuables du pays par les déficits des Chemins de Fer Nationaux est si lourd, qu'on ne peut rejeter à la légère son plaidoyer d'amalgamation."

—*London Free Press.*

"Comme aucune solution n'a encore été trouvée, le discours de M. Beatty vaut la peine d'être parcouru et disséqué. C'est une page d'histoire ferroviaire qu'on ne peut discuter. Il est vrai que la solution qu'il offre donne la suprématie au Pacifique Canadien, mais s'il doit y avoir consolidation, le réseau fusionné devra nécessairement être placé sous le contrôle de l'Etat ou sous celui de l'initiative privée."

—*Lethbridge Herald.*

"Plus on étudie de chiffres et de statistiques et plus on se rend compte des résultats financiers désastreux de la régie du C.N.R., plus s'impose à l'esprit la conclusion que la régie d'état s'est avérée désastreuse, et que des mesures énergiques doivent être prises, si nous voulons mettre fin à nos difficultés financières.

Tergiverser plus longtemps, c'est s'exposer à une catastrophe financière. Et c'est pour ces raisons qu'il faut donner à la solution offerte par M. Beatty toute l'attention qu'elle mérite."

—*Brantford Expositor.*

"Les deux réseaux doivent être fondus dans une consolidation soigneusement administrée, où le gaspillage serait une chose du passé et l'intervention politique inexistante. Mais il faudrait qu'une telle fusion fût strictement régie quant aux taux et aux relations entre le chemin de fer et le public."

—*Galt Reporter.*

"Les Canadiens doivent maintenant envisager la question de la fusion et du monopole ferroviaire. Il leur faut prendre une attitude décisive? Qu'ont-ils l'intention de faire?"

—*Regina Leader-Post.*

"M. Beatty a montré beaucoup de courage en formulant ses propositions, et si M. Bennett en montrait autant en présentant au public et en soumettant à la Chambre des Communes une politique ferroviaire, nous pourrions peut-être trouver une solution à nos difficultés avant que les réseaux du gouvernement aient acculé le pays à la banqueroute.

—*Financial Post.*

"Le plan de fusion de nos deux grands réseaux de chemins de fer soumis par M. Beatty ouvre la voie à une politique nouvelle qui chercherait à éliminer et à réduire quelques-uns de ces inutiles et coûteux services doubles qui font tant de mal à nos chemins de fer."

—*Vancouver Sun.*

"La pire des choses qui pourrait nous arriver serait l'adoption, par le parlement, des recommandations Duff. Renonçons-y une fois pour toutes," dit encore ce journal en parlant du réseau d'état. "Vendons-le. Abandonnons-le. Mais de toute manière, et c'est le Canada tout entier qui en supplie ses législateurs, débarrassons-nous-en !"

—*Sherbrooke Daily Record.*

"S'il faut en juger par l'exposé du président du Pacifique Canadien, il semble que le Canada doive aujourd'hui déterminer si ses intérêts seraient mieux servis par deux chemins de fer insolvables ou bien par un seul chemin de fer solvable.

"La cause de l'étatisation n'a guère été aidée par la période d'extravagance dont le Canadien National est sorti récemment, pas plus d'ailleurs qu'elle l'est par l'attitude d'hommes du prestige de l'hon. W. D. Euler, lorsqu'ils assimilent les efforts tentés pour enrayer le gaspillage, à une campagne de propagande destructive contre le Canadien National, ou qu'ils disent à propos du départ inévitable de Sir Henry Thornton, qu'il constitue "le traitement le plus injuste dont un homme ait jamais été l'objet de la part d'un gouvernement au Canada."

—*Toronto Telegram.*

Les principaux journaux qui ne partagent pas les vues de M. E. W. Beatty sont:

Le Devoir, Montréal; Montreal Daily Star; le Soleil, Québec; L'Evénement, Québec; Victoria Times, Manitoba Free Press, Winnipeg; Winnipeg Tribune; Le Canada, Montréal; Edmonton Journal, Vancouver Province, Edmonton Bulletin, Toronto Globe, Toronto Star.

MORINVILLE

Le temps est aux élections et durant tout le cours de cette semaine, les différents candidats s'efforceront de faire valoir leur cause auprès des électeurs de Morinville.

La nomination s'est faite lundi dernier et a donné la liste suivante: pour la mairie, MM. Deschênes et St-Germain; pour les trois postes d'échevin, MM. Dalphond, Lajoie, Alfred Meunier, Jos. Perras, John Trottier; pour les deux positions de commissaires d'école, MM. Jos. Gibeau, Emery Tellier et John Schaffers.

L'on nous apprend que M. St-Germain et ses amis tiendront une assemblée publique vendredi soir dans la salle paroissiale. M. Deschênes et les siens en feront autant samedi soir, au même endroit. Donc les électeurs auront amplement l'occasion de se renseigner afin de donner un vote éclairé le 13 de ce mois.

Dimanche prochain l'on nous promet un numéro tout à fait spécial pour nos vues animées. L'on nous donnera "Sooky". C'est une scène de famille qui a eu un immense succès un peu partout et qui, nous n'en doutons pas, aura le même succès à Morinville. Que l'on se le dise donc: "Ne manquons pas le fameux Sooky."

La température s'est mise au froid depuis deux jours et un bon nombre de nos cultivateurs ont été dans l'impossibilité d'assister à la messe dimanche dernier. Depuis ce temps nous avons une véritable tempête d'hiver et le vent souffle en toute vitesse. Espérons que ce froid représentera le dernier effort de l'hiver qui dure déjà depuis si longtemps et qui semble ne vouloir pas finir. Naturellement les vieux souffrent davantage et nous en connaissons plus d'un qui lutte contre la grippe et les frissons.

Baptême. Joseph Moïse Philippe, enfant de Louis Houle et de Florida Lafond. Parrain et marraine, Joseph Houle et Dame Edna Houle.—Corr.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta

VIMY

Un groupe de jeunes gens se rassemblait vendredi dernier dans la maison de M. et Mme Albert Nadon pour féliciter leur fils Lionel à l'occasion du 19e anniversaire de sa naissance. Etaient présents: Mlles Claire Fagnant, Lauretta Huot, Antoinette Lavoie et Gysèle Gouin; MM. Yvon Gouin, Albert St-Arnaud, Wilfrid Huot, Lucien Lavoie, Léon Huot et Léo Peltier. Après s'être bien amusés tous s'en retournèrent bien récompensés d'avoir bravé la froide température.

Dimanche soir, il y eut une partie de cartes organisée par le club senior de hockey mais à cause du temps bien froid l'assistance n'était pas nombreuse. Les prix furent gagnés par: dames, 1er prix, Mlle Lauretta Huot, 2ème, Mme Benoit Baert; hommes, 1er prix, Lucien Nadon, 2ème, Gérard Lachance.

Il y avait aussi une boite de surprise qui fut gagnée par M. le curé.

A une de ses assemblées le club senior de hockey a élu comme gérant M. Lionel Nadon et comme secrétaire M. Edmond Dozois.

Une assemblée générale fut convoquée dans l'école du village samedi pour choisir un remplaçant à la place de M. Jos. Dussault qui avait résigné comme syndic de l'école. M. Jos. Bédard, secondé par M. T. Lachance, proposa M. Rodolphe Gouin, qui, étant le seul candidat, fut déclaré élu. La commission scolaire du village est composée maintenant de MM. Elie Sabourin, Télesphore St-Arnaud et Rodolphe Gouin; secrétaire, M. Edmond Dozois.

Vendredi dernier le club de hockey de Springfield a joué contre le club local sur notre patinoire. Le résultat fut 13 contre 3 en faveur de Vimy.

Dimanche après-midi St-Albert et Clyde ont joué une partie de ligue, avec un résultat de 2 à 0 en faveur de Clyde.

Si le temps et les circonstances le permettent, le club junior de hockey jouera contre Clyde sur notre patinoire samedi dans l'après-midi. Nous souhaitons à nos jeunes les meilleures chances de succès.—Corr.

CLYDE

Le 26 janvier, un fils est né à M. et Mme Adolphe LeBeau. L'enfant a reçu au baptême les noms de John Marcel Roy et a eu pour parrain M. Roy Campbelle et pour marraine Mlle Adolphine Lagassé.

Nous offrons notre sympathie à M. Louis Nelson à l'occasion de la mort de son frère Harold, survenue à l'hôpital d'Edmonton après une courte maladie.

L'équipe de hockey de Clyde s'est mesurée contre celle de St-Albert, dimanche, le 5 février. On a joué sur la patinoire de Vimy. C'est Clyde qui a remporté la victoire avec 2 à 0. Les deux points ont été obtenus par Roch Toupin et Lionel Nadon, tous deux de Vimy, quoiqu'ils appartiennent à l'équipe de Clyde. Malgré le froid, il y avait passablement de spectateurs et vers la fin, le jeu était devenu si passionnant, qu'ils ont oublié d'aller se chauffer.—Corr.

SAINT-VINCENT

On ne saurait trop féliciter le R. P. Bouvier du Collège des Jésuites pour sa magnifique conférence sur "l'Economique Concerté". Aussi mardi dernier tous ceux qui sont venus l'entendre à la radio chez M. le curé, déclarèrent n'avoir entendu rien d'aussi clair et d'aussi pratique sur la question. La diction parfaite et agréable du conférencier nous faisait jouir encore davantage de son beau travail.

M. Ernest L'Abbé, étudiant en théologie au grand séminaire d'Edmonton, a passé quelques jours au presbytère. Il est cousin de Soeur Ste-Armel de la mission de St-Vincent.

A été fait enfant de Dieu, Marie Imelda Dulcinie, enfant de Narcisse Corbière. Le parrain a été Léopold Corbière et la marraine, Soeur Lucie des Anges en son absence représentée au baptême par Mlle Délia Lepage.

Un grain de bon sens. Le bonheur est une boule après laquelle nous courons quand elle roule et que nous poussons du pied quand elle s'arrête.

—Corr.

CHAUVIN

Mardi, 17 janvier, avait lieu l'assemblée annuelle du district d'école séparée St-Aubin.

Après la lecture du rapport de l'institutrice et des finances du district pour l'année 1932 eut lieu l'élection d'un commissaire en remplacement du R. P. Huet sortant. M. René Bélanger fut élu à l'unanimité pour un terme de trois ans. Le bureau se compose maintenant de MM. Joseph Paré, Charles Doucet et René Bélanger.

Après la demi heure pour les élections, l'on engagea différentes discussions et finalement sur la question si importante des moyens à prendre pour avoir des Soeurs enseignantes. Sur motion de M. Léger Roy, secondé par M. Charles Doucet, l'assemblée vota à l'unanimité que le salaire payé auparavant à une institutrice laïque le soit à une religieuse.

A la première réunion des commissaires, tenue le 24 janvier, M. René Bélanger fut élu président et Mlle Yvonne Poirier secrétaire trésorière.

Les temps de dépression n'ont pas l'air d'avoir trop d'effet à Chauvin puisque le 9 janvier M. et Mme Eloi Gagnon mariaient leur fille Juliette à M. Léonce Simard, et que les bruits circulent que M. Adrien Gagnon, leur fils, doit convoler à son tour le 20 courant; son choix est tombé sur Mlle Yvonne Poirier, fille de M. et Mme Joseph Poirier.

M. et Mme Georges Surette font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Anne. Parrain et marraine, M. et Mme Daniel Collette, oncle et tante de l'enfant.

En visite parmi nous depuis quelques jours, M. Alphonse Bélanger, autrefois de Chauvin. Il est l'hôte de sa soeur, Mme Eloi Gagnon.—Corr.

LEGAL

L'assistance fut peu nombreuse à notre soirée de dimanche dernier. Il n'y eut que onze tables de joueurs de "smear". Les gagnants des prix furent pour les dames, 1ère Mlle Edith Morency, 2ème Mlle Lucie Deschâtelets; pour les hommes, 1er Henri Brisson, 2ème Antonio Angelineau. Les prix de consolation furent décernés à Mlle Marie Dechamplain et Raoul Sigouin.

Dimanche dernier, notre équipe de hockey s'est rendue à Morinville pour une partie de ligue. La dernière de la liste avec l'équipe de la paroisse voisine. Legal remporta la victoire avec quatre à un. Léon Riopel et Léo Belleriver s'assistant l'un l'autre firent deux points. Charles Clément fit le troisième et le quatrième fut fait par Raoul Fortin. La prochaine partie est avec St-Albert jeudi prochain, et dimanche prochain nous nous rencontrons avec Clyde.

Les "Juveniles" et les "Pygmés" de Westlock sont venus samedi dernier se mesurer avec nos jeunes. Nos "Juveniles" se sont fait battre, 3 à 10, mais nos "pygmés" ont remporté la victoire, 2 à 1, et ils en sont fiers.

Les "Juniors" de Vimy devaient aussi venir la semaine dernière, mais les circonstances ont dû les empêcher de faire le voyage, parce qu'on ne les a pas vus.

Des avant-gardes de l'A.C.F.A. sont organisées dans chacune des cinq classes de l'école du village. Il y a soixante-huit membres actifs qui se réunissent chaque semaine sous la présidence d'un exécutif. Ce sont les dévouées religieuses qui s'en sont chargé jusqu'à présent, mais elles attendent la visite de M. Léo Belhumeur, secrétaire général, qui a promis de venir faire l'inspection.

Lundi, 13 février, aura lieu l'élection d'un conseiller du village. Il y a deux candidats sur les rangs, les nominations ayant été proposées à une assemblée régulière, lundi, 6 courant, le Dr J. H. Riopel, conseiller sortant de charge et Joseph St-Martin.—Corr.

MORINVILLE

Une partie de cartes avec prix, suivie d'un goûter, est annoncée pour le 10 février à l'école Frontenac.

Nous assurons une soirée très amusante. Donc bienvenue à tous!

Un intéressé.

—oOo—

OTTAWA.—Un million de dollars, ou une augmentation de $600,000, pour la Commission Canadienne de la Radio, est prévu dans les crédits généraux soumis à la Chambre des Communes pour l'année 1933-34.

MILAN, Italie.—Desio, ville natale du Pape Pie XI, est sur le point d'avoir son saint. Le cardinal Schuster a organisé le transfert des reliques de saint Victor I, qui régna sous l'empereur Trajan de 189 à 199 A.D. Ces reliques sont actuellement à Milan.

CLEVELAND, Ohio.—Trois croyances—catholique, protestante et juive—étudient ensemble le moyen de trouver dans la religion une solution aux désordres sociaux et aux difficultés ouvrières. On a formé une "Inter-Faith Commission" qui est regardée comme la première tentative aux Etats-Unis pour amener les trois religions à donner une même réponse à la question: "Qu'est-ce que la religion offre pour résoudre la crise actuelle?"

—oOo—

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.



La vie en Alberta

FALHER

Activités du Club des jeunes éleveurs de Falher

C'est mardi, le 31 janvier 1933, qu'a lieu à Falher la réunion générale des membres du Club des jeunes éleveurs.

Sont présents le R. P. S. Lajoie, O.M.I., M. J. H. Tremblay, agronome bilingue, M. S. G. Carlisle, commissaire de l'industrie animale pour la province de l'Alberta; M. J. Tremblay, directeur du club. Un groupe considérable de fermiers de la localité se font un devoir d'assister à cette assemblée. Se joignant aussi à ce mouvement un grand nombre d'écoliers accompagnés de leurs institutrices, les religieuses de Ste-Croix.

Nous assistons d'abord à la distribution des prix décernés aux heureux gagnants de 1932. Le premier prix des jeunes éleveurs, une génisse pur sang Red Poll offerte par la "Red Poll Association" fut gagnée par Mlle M. Lauzon. Nous offrons nos plus sincères félicitations à Mlle M. Lauzon.

Le premier prix décerné aux jeunes juges est mérité par M. E. Bugeaud. A ce futur cultivateur nous offrons nos plus sincères félicitations.

L'élection des officiers pour l'année donne les résultats suivants:

Président: M. Bernard Viens; vice-président, M. E. Bugeaud; secrétaire et trésorière, Mlle M. Jeanne Viens; Conseillers, Mlle Gilberte Gagnon, M. Henry Mailhot; inspecteurs autorisés du club, MM. Emile Gamache et Gérard Bugeaud.

Ayant terminé l'étude des questions concernant directement le club, toute notre attention se donne aux conférences de la journée.

M. J. H. Tremblay, notre dévoué agronome bilingue est le premier à nous adresser la parole. Il nous démontre les caractéristiques de la race "Red Poll"; il nous parle aussi de la race "Short Horn". Sa dernière recommandation est de travailler à obtenir une plus haute qualité de boeuf que celle qui s'élève actuellement. Puis nous avons le bonheur d'entendre notre R. P. curé plaider la cause de l'agriculture, source certaine du bonheur futur de ses paroissiens. M. S. G. Carlisle est ensuite invité à communiquer ses connaissances à l'auditoire. Au moyen de chartes, de statistiques, il démontre la différence de volume et de qualité des bestiaux présentés sur les marchés d'Edmonton et de Calgary l'année dernière. M. S. G. Carlisle cite aussi les possibilités qui existent de créer de nouveaux marchés pourvu que nous ayons la quantité et la qualité nécessaire.

M. J. H. Tremblay a la bonté de traduire en français, l'intéressante conférence de M. Carlisle.

Tous ceux qui ont assisté à cette réunion s'en retournent satisfaits.

Le club des jeunes éleveurs, le cercle d'étude agricole de Falher, ainsi que tous les cultivateurs présents offrent leurs plus sincères remerciements aux intéressants conférenciers du 31 janvier.

Bernard Viens
prés. du club des jeunes éleveurs

McLENNAN

Le 22 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. L'ouverture se fit comme à l'ordinaire. M. l'abbé Charest et M. Belhumeur étaient présents. On nomme M. l'abbé Charest pour présider l'assemblée. Plusieurs questions furent posées et M. Belhumeur y répondit toujours avec une grande courtoisie, heureux de donner les renseignements voulus. Enfin, on procéda à l'élection des nouveaux officiers pour l'année courante. Furent élus: président honoraire, le R. P. Demers; président, M. Treffié Giroux; vice-président, M. Jean Lessard; secrétaire, M. Paré; conseillers, MM. C. Valiquette, J. Brosseau, Dr A. Piché, Mmes E. Lemoine et E. Valiquette. L'abbé Charest, M. Belhumeur et l'avocat Tellier de Falher adressèrent la parole. Les prix furent donnés pour le concours de français de l'année 1932. Mettons-nous courageusement à l'oeuvre dès le début de cette nouvelle année et donnons-nous tous la main afin que notre cercle marche de l'avant.

M. Treffié Giroux est revenu d'un voyage d'affaires à Edmonton.

Une partie de cartes aura lieu le 3ème dimanche du mois. Venez en foule.—Corr.

JOUSSARD

La mort vient de ravir à l'affection des siens, le fondateur de notre village, M. François Hamelin. Le défunt a succombé à l'hôpital de McLennan après une courte maladie, vendredi dernier, le 27 janvier.

Le service funèbre fut chanté à Grouard le lundi suivant, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Il laisse pour pleurer sa perte sa femme, plusieurs enfants et petits-enfants.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Allées et venues. Dimanche dernier, le 29 janvier étaient en visite à la mission St-Bruno, trois RR. Frères Oblats de Grouard.

Ce même jour Mlle Marie-Ange Fortin était aussi en visite chez son père, M. Arthur Fortin, avec Mlle Lumina Gauthier de Grouard.

—MUGUETTE.

DONNELLY

A une heure et demie, jeudi, le 2 février, malgré la température froide, bon nombre de nos braves gens de Donnelly, plus les élèves des cours supérieurs de l'école, se réunissent à la salle paroissiale où notre ami, M. J. H. Tremblay, agronome bilingue de l'Alberta, est attendu. Il arrive bientôt, accompagné de MM. Carlisle et Gray, agents du gouvernement de la province pour l'élevage des bestiaux et la production du grain sur nos fermes.

L'assemblée annuelle du club des jeunes éleveurs prélude au programme. Il y a distribution des prix gagnés lors des expositions de septembre et de novembre, puis on procède aux élections du conseil pour l'année courante. M. Jos. Fillion est réélu directeur du club. Les autres membres du conseil sont comme suit: Président: M. P. Emile Maisonneuve; vice-président: M. Elphège Fillion; secrétaire, Mlle Rose Boulet. Conseillers: M. Henri Mailhot et Mlle Charlotte Maisonneuve. Inspecteurs: B. Beauchemin, E. Bugeaud.

M. Tremblay prend ensuite la parole: après avoir félicité les jeunes sur la facilité et l'aisance avec lesquelles ils se sont acquittés de leurs fonctions, aussi bien que du bon travail fourni par les membres du club, notre dévoué agronome, avec son enthousiasme habituel, entretient son auditoire des avantages de ces club de jeunes, et donne des conseils très appréciés sur l'élevage des bestiaux. Inutile de dire qu'il sait captiver et convaincre, tellement que plusieurs nouveaux, parmi la jeunesse, veulent appartenir au club; aussi la nouvelle secrétaire est fort occupée à distribuer feuilles d'application et à recueillir les contributions pour la présente année.

MM. Carlisle et Gray donnent ensuite des renseignements sur: 1. les grains à semer avec avantage sur les terres de notre région; 2. la manière de réduire le coût et de hausser le profit des terres, en augmentant les produits; 3. les avantages et la facilité de la culture mixte, et la procédure à employer pour en assurer la prospérité.

M. l'agronome interprète les deux conférenciers, de sorte que toute l'assistance peut bénéficier pleinement de l'aubaine qui lui est faite.

Nous savons gré à M. Tremblay de nous avoir ménagé cette heure délicieuse, et nous formons le voeu de le revoir parmi nous avant longtemps.

—Corr.

SAINT-ALBERT

Dimanche, le 29 janvier, se réunissaient chez M. J. Hébert un groupe d'amis pour fêter le 19ème anniversaire de leur fille Zéphirine.

Plusieurs cadeaux et souvenirs lui furent offerts et grande fut sa surprise de recevoir un tel témoignage d'affection de la part de ses amis. La soirée fut agrémentée de chants, de musique et de déclamations.

Un goûter fut servi à minuit par Mme Hébert.

Tous se sont séparés à une heure avancée emportant de cette soirée le plus agréable souvenir.

Le 31 janvier, Mlles Annette et Aline Poirier recevaient quelques invités à la demeure de leurs parents.

Jusqu'au matin on exécuta du chant et de la musique puis on se sépara en emportant l'agréable souvenir d'avoir vécu des heures charmantes mais trop vite écoulées.

Nous avons appris avec regret que la Banque Canadienne Nationale avait décidé de transférer M. Armand Turcotte, gérant de la succursale de St-Albert, à Edmonton. M. Turcotte qui est parmi nous depuis trois ans a su s'attirer la confiance et la sympathie de tous, ayant toujours pris une part active dans toutes les organisations sociales, paroissiales, sportives, etc.

A l'occasion de son départ les dames donnèrent une soirée à Mme Turcotte chez Mme MacKay et lui offrirent un joli service à thé, pendant que les hommes s'étant réunis à la salle offrirent un souvenir à M. Turcotte.

A M. et Mme Turcotte nous offrons nos meilleurs voeux de succès et nous espérons les voir nous revenir un jour à Saint-Albert.

Gouret. Dimanche dernier, l'équipe de gouret de St-Albert alla rencontrer l'équipe de Clyde sur la patinoire de Vimy. La chance favorisa nos amis de Clyde qui sortirent vainqueurs de la joute par un résultat de 2 à 0. De son côté l'équipe de Legal fit des siennes en battant l'équipe de Morinville. Le club de Legal se trouve maintenant à la tête de la ligue, avec un total de 2 points de plus que son plus proche adversaire. Comme les parties de détail se joueront bientôt, nous espérons que l'équipe de St-Albert s'efforcera de reprendre la première place perdue, durant les quelques dernières parties.—Corr.

L'expérience est la meilleure des conseillères: par malheur, elle n'est parfaite qu'à la fin de la vie.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Les Deux Canards. Essayez de me faire accroire que la vie est rose. Embourbé dans la grise besogne quotidienne, on n'a pas souvent envie de rire. C'est pourquoi la poésie et c'est pourquoi l'art dramatique sont parmi les impondérables qui rétablissent l'équilibre du monde. . . Bing! bang! Pif! Paf! Bossuet n'eût pas mieux dit, le grand homme. Il reste que nous avons furieusement besoin, au moins une fois l'an, de nous évader du réel, dans le Rêve. Et quand ce rêve est amusant, tant mieux!

Etre assis confortablement et en toute sécurité, dans la chaleur d'une bonne salle, et s'amuser sans contrainte d'un pauvre diable qui, sous les feux de la rampe, se tire comme il peut, et souvent plus mal qu'il ne le voudrait, des embarras de la vie, je ne connais pas de meilleur dérivatif à ses propres misères.

D'abord, on est sûr que ce n'est pas arrivé: le rire est sans malice.

Ensuite, on croit que c'est arrivé: le rire est sincère.

Enfin, on est soi-même à l'abri: le rire est d'un égoïsme inoffensif. . .

Les Anciens vous invitent, comme chaque année, à l'une de ces délicieuses évasions dont ils ont le secret. Ils vont vous donner **Les deux canards**, de Tristan Bernard.

—Qu'est-ce que c'est que ce machin-là?

—Patience! Patience! Je vous le dirai avant qu'il soit peu. D'ici là, réservez votre carte d'entrée.

Le secrétaire.

GIROUXVILLE

Malades. A l'hôpital de McLennan les personnes suivantes: fillettes: Brochu, Brunelle, Gougeon; jeune Dumas, tous opérés pour l'appendicite aigue, chronique.

De retour. M. Adolphe Roy, Olivier Landry et Origène Champagne qui travaillaient comme ouvriers à Grouard depuis l'automne sont revenus finir l'hivernement à domicile.

Encore le français à la radio. Mardi dernier avait lieu l'inauguration de la Commission fédérale de la radio, à Toronto (naturellement). Le programme de musique était fourni par la Toronto Symphony Orchestra; on nous donna de bonne, d'excellente musique des grands maîtres des différents pays (étrangers).

L'annonceur dont nous n'avons pas le nom devait être un Canadien, vu qu'il parlait l'anglais d'une manière superbe, édifiante, épatante, sans aucun accent que l'anglais! mais ce n'était que de l'anglais, pas un mot de français. Le gérant général dit quelques mots d'ouverture (en anglais encore) et c'est tout, mon Père!

Comme nous aurions aimé entendre quelques paroles en français de l'hon. M. Duranleau, grand chef et Ministre de la Marine, des Pêcheries et de la Radio. Nous voyons son nom sur nos permis de radio, mais sa voix, nous ne l'avons encore entendue, pas plus que celle du ministre des Postes, M. Sauvé. Un mot, s.v.p., ce sera mieux que de longues conférences sur le patriotisme, sur la politique, etc.

Remarque. En attendant, nous leur faisons savoir à nos frères de Québec que nous avons du français ici toutes les semaines et même plusieurs fois et cela par nos postes privés—celui de l'Edmonton Journal et de l'Université qui ne sont pas sous la férule et le contrôle d'Ottawa (sic.) N'empêche que nous aimerions à entendre la voix de ces messieurs!

Félicitations renouvelées à M. Paul Jenvrin pour sa chronique radiophonique; on se l'arrache et on l'épingle à côté de la radio.

Arts domestiques et "Tangent". Nous ajoutons nos sincères félicitations à nos premiers colons de Tangent et à leur dévoué pasteur pour avoir su ressusciter chez eux les arts domestiques; c'est un "bel exemple à imiter", comme le souligne si bien le rédacteur de la Survivance. M. Lavallée.

Magnifique assemblée, mercredi p. m., salle comble, conseils pratiques, démonstrations péremptoires, offres du gouvernement pour grains de semence, club de jeunes producteurs de grain organisé, etc. Merci à MM. Carlisle, Gray et en particulier à M. Tremblay.

A travers l'histoire du Canada
Notre nationalité

Nous continuons la citation de M Et. Parent:

Ce n'est pas notre liberté politique qui est menacée le plus car elle est, pour ainsi dire, indigène à ce continent, mais bien notre nationalité. C'est donc de ce côté que doit principalement se tourner notre attention. Lorsque, dans un mouvement, dans une démarche quelconque, il y aura clairement à gagner pour notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondairement. Notre nationalité, c'est la maison; tout le reste n'est que l'accessoire qui devra nécessairement suivre le principal. Soyons nationalement et socialement forts et puissants, et nous le serons politiquement. Au contraire, si nous négligeons le soin de notre nationalité, les occasions de la raffermir, soyons bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin et du danger.—Corr.

BONNYVILLE

Soirée en honneur de M. J. Déchêne, M.A.L., et de Mme Déchêne

M. et Mme W. Paquette ont convié, récemment, un grand nombre d'amis à un banquet suivi d'une amusante soirée tenue à l'hôtel Binette, Bonnyville, à l'occasion du prochain départ de M. Déchêne pour la session du parlement à Edmonton où il doit et de Mme Déchêne qui assistera à l'ouverture de la Chambre.

Plus tard dans la soirée, plusieurs jeunes gens sont venus jouer au bridge.

Plusieurs belles chansons canadiennes ont été chantées par M. N. Vallée, accompagné au piano par Mme Vallée, dont plusieurs connaissent les talents, pour les avoir entendus au radio dans les concerts organisés par l'A.C.F.A.

Dans un éloquent petit discours, M. Déchêne remercia les hôtes de la soirée ainsi que tous les amis réunis pour leur délicate manifestation d'amitié.

Un bon voyage fut souhaité à M. et Mme Déchêne. Les plus sincères remerciements vont à M. et Mme Paquette.

Etaient présents à cette soirée, M. l'abbé Lapointe, M. et Mme J. Déchêne, M. et Mme R. Lapointe, M. et Mme J. O. Binette, M. et Mme N. Vallée, M. et Mme Ch. Morrow, M. et Mme A. Trudeau, M. et Mme A. Deblois, M. et Mme Reault, M. et Mme E. Lacombe, Mlles A. et L. Boisjoli.—Comm.

PLAMONDON

On annonce le mariage prochain de M. Joseph Arthur Boulanger, fils de M. et Mme Arthur Boulanger, avec Mlle Alma Duperron, fille de M. et Mme Siméon Duperron.

M. William Plamondon, sa fille Alma, ainsi que Mmes Bourassa et Draper, sont revenus d'un voyage à Edmonton, il y a quelques jours.

Les concerts de l'A.C.F.A., au poste de radio de l'Edmonton Journal, sont fort goûtés. Le mardi soir, à 8 h. 30, les quelques possesseurs de radio, ici, voient leurs maisons envahies par des amateurs de pensées et de chansons françaises. La récente conférence du P. Bouvier, S.J., les auditions des artistes de l'A.C.F.A., et en particulier les chants harmonisés par M. l'abbé J. G. Turcotte, des Trois Rivières, et interprétés par les chanteurs du Juniorat St-Jean d'Edmonton, entretiennent la fierté canadienne, et l'amour pour le Canada d'un océan à l'autre. Merci à l'A.C.F.A. et à qui de droit, pour le passé et l'avenir.

CALGARY

Un deuil à la St-Vincent de Paul. La grande société de la charité vient de perdre un de ses plus excellents membres par la mort de M. Joseph Wilfrid Savary, président de notre conférence Ste-Famille de la société St-Vincent de Paul.

Depuis sa fondation en automne 1928 jusqu'à maintenant, il a été l'âme dirigeante des oeuvres de la St-Vincent ici, jouissant pour cela d'une parfaite intelligence des principes de son manuel et animé du plus pur esprit des vrais disciples d'Ozanam.

Combien il était édifiant dans sa tâche qui l'obligeait à présider au rayonnement de la charité parmi nous, ses confrères l'ont facilement remarqué durant les assemblées hebdomadaires qu'il conduisait avec tout le tact et la délicatesse du gentilhomme chrétien. Aussi pouvons-nous dire que son départ de ce monde enlève à l'apostolat laïque un de ses meilleurs ouvriers.

Quoique très humble dans tout ce qu'il accomplissait, il mettait beaucoup de zèle parce qu'il s'était pénétré de la vérité qu'il faut être apôtre, et encouragé par la voix du pape, pressant surtout en ces derniers temps tous les individus à pratiquer l'apostolat laïque, il avait fait des oeuvres de la Saint-Vincent l'idéal de sa vie chrétienne.

La Société de la Saint-Vincent de Paul n'est-elle pas la plus belle de toutes, où un homme puisse s'engager? De fait, n'enrôle-t-elle pas l'élite dans toutes les parties du monde civilisé? Et les présidents des différentes sections de cette société, qui étend ses rameaux dans le monde entier, sont comme les princes de la milice la plus agréable à Dieu et la plus utile à sa gloire, après le sacerdoce qu'il a confié aux hommes dans un sacrement spécial.

Cependant, M. Savary n'a pas été seulement un bon membre de la St-Vincent de Paul, il a commencé par s'appliquer à la vie chrétienne et catholique, développant aussi pour cela, comme stimulant très puissant, l'amour de sa patrie et la fierté de sa race.

Issu d'une de nos bonnes familles de la vieille province de Québec, il naquit en 1866, à St-Raymond, comté de Portneuf, du mariage de Ferdinand Savary et de Flavie Cantin, qui donna à la nation 17 enfants, dont sept garçons et dix filles.

Après l'école élémentaire de son village, il fut placé à l'école normale de Québec, où il se trouva condisciple de Monsieur le Commandeur J. C. Magnan, actuellement président général du Conseil Supérieur de la St-Vincent de Paul au Canada, et inspecteur en chef des écoles de la province de Québec. Il est bien connu aujourd'hui que ces deux normaliens dès ce temps là étaient des modèles de bons écoliers.

Au sortir de ses études, M. Savary fit l'apprentissage de l'horlogerie à Québec, après quoi il s'installa à St-Raymond. C'est là qu'il se maria en premières noces et eut cinq enfants dont quatre lui survivent. Plus tard, il fut appelé comme horloger-expert par les grandes maisons du commerce de la bijouterie et de l'orfèvrerie, et c'est ainsi qu'il passa 14 ans chez Seifert à Québec, et 6 ou 7 ans chez Beaudry à Montréal. C'est à ce dernier endroit, étant veuf, qu'il épousa Mlle Marie Olivine Tessier en 1909.

Travailleur consciencieux et assidu, il se spécialisa à un haut degré dans sa profession, et c'est à ce titre que la grande maison Henry Birk de Montréal l'embaucha en 1912 pour l'envoyer, comme chef du département de la réparation des montres, à sa succursale de Calgary.

Pendant les 21 ans qu'il vécut ici, en plus de l'exercice de son métier, il se mêla toujours à la vie nationale de ses compatriotes et donna l'exemple continuel d'un bon catholique sans peur et sans reproche.

Intelligent et bien renseigné, il fut élu par les siens à plusieurs postes dans nos différentes sociétés locales, et partout il fut un précieux conseiller. Chrétiennement docile à l'Eglise et d'une grande foi agissante, il fut de tout coeur et au premier instant que l'autorité épiscopale fonda la paroisse Sainte-Famille, pour grouper les gens de langue française de Calgary, un paroissien généreux, zélé et d'assiduité exemplaire à son église. Il la dota de deux beaux anges-bénitier, d'une croix lumineuse sur le portail, il planta des vignes pour l'embellir au dehors, et chaque printemps on le voyait préparer la terre et transplanter toutes sortes de fleurs sur les terrains de la fabrique.

Il ne croyait jamais avoir fait toute sa part pour avoir donné gratuitement sur l'achat de l'église, avant même qu'on y célébra le premier office, la somme de $500.00. Les mille petites attentions et services qu'il rendait continuellement seraient trop long à énumérer, ils peuvent même tomber par leur nombre dans l'oubli, mais on se souviendra toujours du noble exemple de sa vie si chrétienne parmi nous.

Tous les dimanches, dans le banc de famille, on l'a vu recueilli et priant. A peu près tous les matins, il assistait à la messe et faisait la sainte communion. Puis très souvent le soir, on le rencontrait au pied de l'autel dans sa visite au Saint Sacrement ou égrenant son chapelet devant les stations du chemin de la Croix.

Aussi sa vie si franchement catholique qui faisait de lui, pour nous tous, un ami sincère, un compagnon droit et secourable, lui a-t-elle préparé une mort des plus édifiantes, qu'il appela avec sérénité comme un jour de lumière et de récompense.

C'est le 17 décembre dernier qu'il abandonna son travail et que la douleur du cancer l'immobilisa définitivement. Depuis, sa place à l'église resta vide et les paroissiens multiplièrent leurs visites à sa chambre de malade, cherchant à satisfaire le besoin d'exprimer la sympathie qui animait tout le monde pour ce grand chrétien.

Il reçut pieusement les sacrements des mourants le 24 janvier au matin et ce fut le premier février qu'il quitta ce monde, entouré des siens et de quelques confrères de la St-Vincent de Paul.

Qui dira maintenant que la religion n'est pas la grande consolatrice dans les afflictions de cette pauvre vie? Qui peut nier son action bienfaisante dans les grandes douleurs, dans les gros sacrifices? Ils ont bien tort, ils sont cruels même ceux qui s'efforcent d'enlever à l'homme cette source féconde de force, de courage, de résignation. Et quelle est la religion qui offre à l'homme, à l'individu comme à la société, autant d'éléments de force, de courage, de dévouement, d'héroïsme et de sainteté, de consolation et de résignation, de garantie de bonheur dans ce monde et dans l'autre, si ce n'est la religion catholique.

Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale samedi le 4 février, à 9 heures, au milieu d'un grand concours de fidèles réunis pour rendre un dernier hommage à celui dont l'exemple vivra et servira à encourager les bonnes volontés dans la vie chrétienne et patriotique.

Monsieur le curé chanta le service, accompagné des Rév. Pères Walsh et Clancy comme diacre et sous-diacre. Il voulut aussi ajouter quelques mots d'oraison funèbre, après l'absoute, sur l'ancien président-fondateur de la conférence St-Vincent de Paul.

Etaient présents aux funérailles: les Rév. Pères Smith, Dargan et Rouleau. La chorale de Ste-Famille fit les frais du chant de la messe des morts, et les porteurs étaient: M. le Dr Beauchemin, M. l'échevin Miquelon, et quatre membres de la St-Vincent: MM. Minard, Boucher, Suais et Auclair.

A madame Savary et toute la famille éprouvée, le courrier offre sa sincère et profonde sympathie.

Offrandes de grand'messes: René et Lucien Savary 6; Société St-Vincent de P. 1. Société St-Jean-Baptiste 1, Société des Dames Ste-Famille 1, la famille A. Boucher 1, la famille J. Auclair 1, la famille R. Spence 1, les familles Dr Beauchemin et Miquelon 1, un ami de la famille 1. Offrandes de basses messes: famille Joseph Julien 5, famille V. Despins 2. Mme Beauregard 1, Mme C. J. Coté 1, famille T. Demers 1, famille P. Laurendeau 1, famille U. Choinière 1, famille W. Dinnigan 1, famille L. Mornault 1, Mme P. Rodrigue 1, la Ligue Cath. des Femmes (C.W.L.) 1, Mme L. C. Shaw 1, Sim. Laurendeau 2, famille L. Choquette 2, l'avocat J. B. McGuire 1, M. T. Dallaire 1, famille A. Bélisle 1, famille R. Mongeau 1, famille C. B. Veilleux 1, famille J. Gleason 1, Mlle Béatrice Mornault 1, Mlle Louise Cholin 1, un ami 1, famille P. Hamel 1. Tributs floraux, télégrammes, etc.: René et Lucien Savary, Joseph F. Savary, Ls Joseph Laroque, Philippe Hamel, Rév. Sr St-Vincent de Paul, Reliance Club de Calgary, Mme Bessée Reeves, Mons. D. Black gérant de la maison Henry Birk, le personnel de la maison Henry Birk, les familles W. C. Cooper, C. P. Roth, Harry Shepherd, la maison McGeachie & Holdsworth, etc.

CHAUVIN

Dimanche, le 29 janvier, le R. P. Huet annonçait au prône une assemblée de tous les paroissiens à la salle paroissiale. Cette assemblée était tenue dans le but de connaître l'idée des paroissiens en général sur le projet de travailler à faire venir des religieuses enseignantes ici.

L'assemblée tenue sous la présidence de M. Daniel Collette fut un succès complet. L'assistance après avoir religieusement écouté les détails exposés par le président et Mme Léger Roy quant aux moyens à prendre pour former un fonds et assurer aux Rév. Soeurs leurs moyens de subsistance forma un comité composé de sept membres qui devra s'occuper d'organiser des parties de cartes, concerts ou tout autre moyen afin de réaliser les fonds nécessaires.

Le comité est composé comme suit: président honoraire, R. P. Huet; président actif, M. Daniel Collette; vice-président, M. Joseph Furlotte; secrétaire trésorier, M. Robert Délémont; conseiller, M. René Bélanger; conseillères, Mme Omer Côté, Léger Roy, et M. Sévigny.

D'après l'enthousiasme de l'assistance nous sommes assurés du succès de nos efforts. Nous croyons que nous aurons le bonheur d'avoir de bonnes religieuses parmi nous pour le début du terme scolaire de septembre.

Après l'assemblée paroissiale eut lieu l'assemblée annuelle de l'A.C.F. A. sous la présidence de M. Eugène Côté dans le but d'élire les officiers pour l'année 1933.

Après avoir disposé des affaires de routine, on procéda à l'élection des officiers. Président honoraire, M. Eugène Côté; président actif, M. René Bélanger; vice-président, M. Louis Corriveau; secrétaire trésorier, M. Léger Roy; conseillers, MM. Daniel Collette, Charles Doucet, John Courchesne, et Eloi Gagnon.

Un vote de remerciement fut voté à l'unanimité à l'ancien exécutif de l'Association.

Le samedi, 7 janvier avait lieu l'assemblée annuelle des contribuables de l'école Killarney. Après la lecture et l'adoption des minutes de l'assemblée annuelle précédente l'on procéda à l'élection d'un commissaire en remplacement de M. Gustave Boyer sortant de charge. M. Philippe Collette fut élu par acclamation pour un terme de trois ans. Nous espérons qu'avec deux des nôtres sur trois commissaires ils verront à avoir une institutrice bilingue pour le prochain terme.

A leur première réunion qui eut lieu immédiatement après l'assemblée annuelle M. Robert Delémont fut engagé comme secrétaire en remplacement de M. John Girard démissionnaire.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	28
No 2 Nord	26½
No 3 Nord	25
No 4 Nord	23½
No 5 Nord	22½
No 6 Nord	21½
Fourrage	18½

Avoine—

No 2 C W	11
No 3 C W	08½
Fourrage	08½

Orge—

No 3 C W	13½
No 4 C W	11

Seigle—

No 2 C W	14
No 3 C W	12

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	45¾
No 2 Nord	44½
No 3 Nord	43
No 5 Nord	42
No 5 Nord	40¾
No 6 Nord	39½
Fourrage	36¼

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	45⅛
No 2 Nord	43¼
No 3 Nord	41½
No 4 Nord	38¼
No 5 Nord	37¼
No 6 Nord	35¼
Fourrage	31¼

Avoine—

No 2 C W	22⅝
No 3 C W	21¼
Fourrage	21

Orge—

No 3 C W	27⅜
No 4 C W	25

Seigle—

No 1 C W	31⅜

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
" qualité moyenne	2.75 à 3.00
" commune	1.50 à 2.75
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	2.50 à 3.50
" communs	1.50 à 2.50
Bouvillons (steers) de choix	3.50 à 4.00
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.50
" communs	2.00 à 3.00
Boeuf de choix	2.25 à 2.75
" ordinaire	1.50 à 2.25
" commun	1.00 à 1.25
Mouton de choix	3.50 à 4.00
" de l'année	2.50 à 3.00
Brebis	1.75 à 2.25
Porc à bacon	2.55

Crème—

Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	15
Frais No 1 (First)	13
Oeufs de poulettes	10
2ème qualité	08

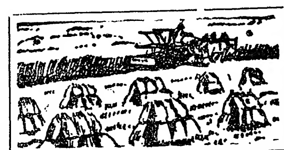
Beurre—

En boite, la lb.	25
Enveloppé, la lb.	24

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



Page Agricole



Echange de semences canadiennes

Un rapport publié par le Service de la botanique des Fermes expérimentales fédérales indique que la liste annuelle d'échange de semences, provenant de l'arboretum, comprenait quelque 1,557 espèces, et qu'il a été expédié 4,802 paquets de semences, 159 plantes enracinées et 11 boutures à 110 jardins botaniques et d'autres institutions de botanique de l'univers. Il a été reçu des jardins de l'étranger, en retour, 21,171 paquets de semences et 21 boutures. On a obtenu, en outre, des lots spéciaux de semences pour les investigateurs scientifiques au Canada. Vingt-huit paquets de semences de fleurs sauvages canadiennes ont été expédiés au Comité des Tombes de Guerre pour plantation sur les champs de bataille de l'Europe. Les autres activités comportaient des études du cycle évolutif des mauvaises herbes nuisibles, ainsi que des procédés chimiques d'extirpation.

---oOo---

Honneur accordé à un économiste fédéral

Nous venons d'apprendre que le Dr J. F. Booth, Commissaire de l'économie agricole, a été nommé vice-président de l'Association américaine d'économie agricole, à sa vingt-troisième réunion annuelle tenue à Cincinnati, Ohio. Ce n'est que la deuxième fois depuis l'organisation de cette association que cet honneur a été accordé à un économiste canadien.

Le Dr Booth est diplômé de l'Université de la Saskatchewan et il a obtenu le degré de Ph.D. en économie de l'Université Cornell. Il était autrefois commissaire des marchés en Saskatchewan et il s'occupa pendant quelque temps de travaux d'économie aux Etats-Unis. Il fut nommé en 1929 à la position qu'il occupe actuellement au Ministère de l'agriculture, et il a organisé les travaux de la Division de l'économie agricole.

L'horticulture est à l'honneur

Une déclaration très significative, émanant de l'Horticulteur du Dominion, parait dans le rapport annuel du Ministre de l'Agriculture, la voici: "Depuis que la dépression financière s'est établie, on constate que la correspondance relative à l'horticulture ornementale s'est beaucoup accrue. Il semble que les gens ont plus de temps pour travailler chez eux et qu'ils essaient plus que par le passé d'embellir les abords de leurs demeures. Les réponses que nous adressons à nos correspondants sont basées sur l'expérience acquise avec les collections de plantes à l'essai, et les moyens de les cultiver."

---oOo---

Enquête sur les fromageries

Les Divisions de l'industrie laitière et de l'économie, du Ministère fédéral de l'agriculture, de concert avec le service d'économie rurale et le Service de l'industrie laitière du ministère de l'agriculture de Québec, le Service d'économie agricole du Collège d'agriculture de Guelph, et la Division d'industrie laitière du Ministère de l'agriculture à Toronto, conduisent une étude des problèmes qui se rattachent à l'administration de 250 fromageries dans les provinces de Québec et d'Ontario. Le rassemblement des données est maintenant complété. Le but de cette étude est d'obtenir des renseignements au sujet des frais d'exploitation, des systèmes d'administration et d'organisation, qui seront utiles aux cultivateurs et aux propriétaires de fromageries.

---oOo---

L'économie est basée sur des relevés

Suit un extrait du dernier numéro de "L'Economiste Agricole", l'organe officiel de la Division fédérale d'économie agricole:

"On parle beaucoup d'économie et de bonne administration de nos jours, et c'est très bien. La base de l'économie et de l'administration se trouve dans un relevé simple mais exact des transactions commerciales qui ont lieu d'un jour à l'autre et d'une semaine à l'autre sur les fermes. Il peut se faire que l'on n'ait pas de série régulière de registres, mais cela n'empêche pas personne d'organiser un système qui puisse facilement s'adapter aux besoins de son entreprise particulière."

Comment les mauvaises herbes affectent le rendement du blé

Les mauvaises herbes qui poussent dans une récolte de blé s'accaparent une bonne partie de l'eau dont ce blé aurait besoin, et il en résulte inévitablement une dépression marquée dans le rendement du grain. Les résultats des expériences conduites sur l'eau du sol à la Station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask., fournissent quelques renseignements très significatifs à ce sujet.

En 1932, le blé semé sur jachère d'été propre a utilisé au total 11.7 pouces d'eau. Lorsque la folle avoine poussait avec ce blé les deux récoltes ont absorbé au total 11.9 pouces d'eau. Le blé et le tabouret en ont absorbé 11.0 pouces et le blé et la soude de Russie 12.0 pouces. Ces quantités représentent l'eau assimilable qui se trouvait dans le sol et celle qui était fournie par la pluie; il n'a pas été fait d'autres apports d'eau.

Lorsque le sol ne renferme qu'une certaine quantité d'eau et qu'il y a des mauvaises herbes dans la récolte de grain, une partie de cette eau est absorbée par les mauvaises herbes. Dans les expériences qui précèdent, pour chaque livre de grain et de paille combinés, obtenue après une jachère d'été propre, il a été consommé 574 livres d'eau; pour produire une livre de blé et de folle avoine combinés, il a fallu 596 livres d'eau; pour le blé et le tabouret 698 livres et pour le blé et la soude de Russie 499 livres. Les écarts entre ces chiffres sont causés par les différences dans la façon dont les mauvaises herbes utilisent l'eau. La soude de Russie, par exemple, produit deux fois autant de matériaux que les autres mauvaises herbes pour chaque livre d'eau consommée.

Mais si la quantité d'eau employée est à peu près la même et si toute l'eau disponible est utilisée, il n'en est pas de même des rendements du grain et de la proportion relative de grain à la récolte totale, qui présentent une grande différence. Le blé sur jachère d'été propre a rendu à raison de 26.5 boisseaux par acre et le grain formait 34.5 pour cent de la récolte totale. Lorsqu'il y avait de la folle avoine, le rendement du blé était de 14.8 boisseaux et la proportion de grain de 19.6 pour cent. En la présence du tabouret, le blé a rendu 14.2 boisseaux et la proportion de grain était de 23.9 pour cent, tandis qu'en la présence de la soude de Russie le blé a rendu 20.6 boisseaux et le grain formait 22.7 pour cent de la récolte totale.

Les chiffres qui précèdent varient suivant l'abondance des mauvaises herbes et la nature de la saison. Dans ces expériences les mauvaises herbes n'étaient pas beaucoup plus nombreuses qu'elles ne sont sur la majorité des fermes. La suppression complète des mauvaises herbes est une tâche presque irréalisable, mais les chiffres que nous venons de citer montrent que tous les efforts raisonnables mis en oeuvre pour obtenir cette suppression en valent amplement la peine.

S. BARNES,
Station expérimentale fédérale, Swift Current, Sask.

La préparation du grain de semence

Si le grain que l'on se propose d'employer pour la semence a été exposé à la gelée ou s'il est resté longtemps dehors, à la pluie et au soleil, on fera bien d'en faire essayer la faculté germinative avant de se mettre à le cribler.

L'appareil de criblage employé à la Station expérimentale fédérale de Rosthern se compose d'un tarare (crible) et d'un nettoyeur à disque Carter. Cette combinaison fait très bien pour le blé; elle peut servir également à enlever les grains de blé et les petites graines de mauvaises herbes de l'avoine ou de l'orge. Le disque Carter fait un travail beaucoup plus efficace si le grain que l'on y met a été auparavant débarrassé des grosses matières étrangères et des matériaux légers par un passage au crible.

Lorsqu'on nettoie le grain avec le crible ordinaire qui emploie deux grilles ou plus, on peut en général faire un bon ouvrage à condition que le jeu de passoires soit bon et que le grain ou les graines à enlever ne soient pas du même poids et de la même grosseur que le grain à nettoyer. On ne peut pas indiquer d'une façon précise la grosseur des passoires à employer car elle varie avec la grosseur du grain. Un principe général à reconnaitre, c'est que le grain à nettoyer devrait passer tout juste à travers le crible émotteur, c'est à dire la passoire qui enlève la paille, la balle et les déchets. Généralement cette passoire enlève également une petite quantité de bon grain, qui est plus gros que l'ordinaire. Au sortir de cette passoire, le grain est exposé à un courant d'air qui enlève la poussière, le grain léger et les quelques petites graines de mauvaises herbes qu'il peut y avoir. La dernière passoire devrait être assez petite pour que le grain ne puisse passer à travers, mais assez grosse pour laisser passer les petites graines de mauvaises herbes.

C'est sur ce principe que la plupart des cribles ou "tarares" de ferme fonctionnent; on peut les employer utilement au nettoyage de la plupart des grains si l'on comprend bien leur fonctionnement. Ils ne suffisent pas cependant pour certains travaux spéciaux comme, par exemple, l'enlèvement de la folle avoine du blé; il faut dans ce cas les compléter par le disque Carter ou un autre crible du même genre.

F. V. HUTTON, B.S.A.,
Station expérimentale fédérale, Rosthern, Sask.

Un instrument de précision

Ce petit garçon a quatre ans.

Il est occupé, depuis un long moment, à découper un morceau de carton.

—Que fais-tu? lui demande sa mère.

Un baromètre.

—Un baromètre? Mais comment t'en serviras-tu?

—En bien! je le mets sur le bord de la fenêtre.

—Et puis?

—Et puis, je viens regarder. . . S'il est mouillé, c'est qu'il pleut; s'il est sec, c'est qu'il fait beau.

---oOo---

Au restaurant

Le garçon.—Pardon, monsieur, mais cette note ne comprend pas le garçon.

Le client.—Mais. . . il me semble que je n'ai pas mangé le garçon.

Variétés d'avoine

On essaie tous les ans des variétés d'avoine à la Ferme expérimentale de Brandon; ces essais sont conduits en rangées d'une perche de long ainsi qu'en parcelles plus grandes, et en quadruple pour chaque variété. Les résultats notés pendant une série d'années devraient donc être assez concluants.

Au point de vue du rendement, la Bannière a battu toutes les autres variétés à Brandon pendant une série d'années. Elle est suivie de très près par la Victoire, qui produit même en moyenne un grain un peu plus beau et d'un poids un peu plus lourd au boisseau. Ces résultats ont été confirmés par ceux des essais coopératifs conduits dans toute la province. Ce sont là les variétés régulières de l'Ouest; jugées au seul point de vue du rendement, elles n'ont pas de concurrents sérieux.

D'autres variétés comme l'Abondance, la Gerlach et la Prolifique ressemblent à la Bannière par le type et elles mûrissent en même temps qu'elle. Elles sont moins productives cependant, et comme elles sont, d'autre part, tout aussi sensibles à la rouille et aux autres maladies, on ne les a pas maintenues sur la liste des variétés à l'essai.

Le rendement est certainement une considération importante, mais ce n'est pas la seule qui s'impose dans le choix d'une variété. La résistance à la maladie et la faculté d'adaptation sont aussi des qualités de premier ordre. Par exemple, les variétés hâtives rapportent moins que les variétés tardives et cependant il peut y avoir plus d'avantages à les cultiver lorsqu'elles rentrent bien dans le plan d'exploitation de la ferme. Il y a beaucoup de gens, par exemple, qui désirent semer de l'avoine vers la fin de mai afin d'avoir le temps de combattre les mauvaises herbes par des façons culturales répétées avant de semer, et ils sont obligés, dans ce cas, d'employer une variété hâtive que sa précocité met à l'abri des ravages de la rouille et de la gelée. Sans doute, l'avoine semée tardivement rapporte beaucoup moins que celle qui est semée à l'époque régulière, mais les mauvaises herbes sont mieux tenues en échec.

L'Alaska, l'O.A.C. No 3 et la Daubeney sont des variétés qui rapportent relativement peu. La Gopher rapporte exceptionnellement bien pour une variété hâtive et elle a des chances d'échapper à la rouille lorsqu'elle est semée de bonne heure. Ces chances sont grandement réduites lorsqu'on la sème tard parce qu'elle est très sensible à la rouille. En somme, la façon dont cette variété s'est comportée jusqu'ici lui mérite une place dans la culture de l'Ouest.

Il existe des variétés d'avoine très résistantes à la rouille, mais comme le grain a une couleur jaune, peu attrayante, ces variétés n'ont jamais été bien vues dans l'Ouest. La Rainbow et la Minrus appartiennent à ce type. Elles sont assez productives et peuvent convenir pour l'alimentation du bétail, mais elles n'obtiennent pas le même prix que les autres sur le marché.

L'Anthony est une avoine à grain blanc que l'on s'est procurée de l'Université du Minnesota. Sans être tout à fait réfractaire à la rouille de la tige, elle a cependant une résistance suffisante pour posséder une réelle valeur. A Brandon cette variété est dans la même catégorie que la Victoire en ce qui concerne le rendement et le poids par boisseau, et il peut se faire qu'elle remplisse une place utile dans la province. Un fait qu'il convient de ne pas oublier cependant, c'est que l'avoine Anthony a une paille beaucoup plus faible que la Victoire et la Bannière et qu'elle est aussi très sensible au charbon.

La Laurel, une avoine nue, sans balle, promet d'être utile en fournissant une nourriture contenant une faible proportion de fibres (cellulose), et bonne pour les porcs, les veaux et les volailles. Elle pèse environ cinquante livres au boisseau et son rendement atteint à peu près les deux tiers de celui de la Bannière. Elle est facilement attaquée par le charbon et la rouille.

S. J. Sigfusson,
Ferme expérimentale fédérale,
Brandon, Man.

Le commerce d'exportation sera meilleur

"Marché assez tranquille, à part une recrudescence d'intérêt dans les boeufs de bonne qualité et d'un bon poids pour l'exportation", déclare le Service de renseignements sur les marchés de la Division fédérale de l'industrie animale, dans une revue de la situation des marchés aux boeufs. "Il s'est chargé, pendant la semaine finissant le 12 janvier, 456 boeufs sur le "Manchester Commerce", à destination de Birkenhead, Angleterre, et l'on s'arrange, paraît-il, pour faire des expéditions hebdomadaires régulières, dont le volume dépendra des avantages relatifs que présenteront les marchés du pays et ceux d'exportation. Le marché parait avoir beaucoup plus de vie, malgré son état irrégulier. La demande pour l'exportation est meilleure, ce qui exerce un bon effet sur la situation générale."

---oOo---

On fait l'éloge des volailles refroidies

L'article de fond suivant, qui a paru dans la "Fish Trades Gazette", Londres, Angleterre, offre un intérêt tout spécial pour les cultivateurs canadiens:

"Une expédition d'essai de dindons et de poulets refroidis, provenant du Canada, est arrivée à Londres au commencement de la semaine. On se proposait de voir si les produits refroidis canadiens conviendraient pour nos marchés, et leur supériorité, par comparaison aux produits gelés, a été clairement établie. Un étalage spécial a été présenté au "Smithfield Market" en temps très opportun, et il y a tout lieu de croire que cette nouvelle initiative sera couronnée de succès, grâce à la coopération intime qui existe entre les aviculteurs canadiens, les expéditeurs et le Gouvernement. C'est avec satisfaction que les officiers du Gouvernement et du commerce canadiens voient le succès que le "nouveau" commerce impérial de volailles parait être destiné à remporter."

Le céleri était autrefois une herbe potagère

Le reste de la récolte canadienne de céleri de 1932 est maintenant sur les marchés de détail sur tous les points du Canada. Les amateurs de céleri seront peut-être surpris d'apprendre qu'à l'origine le céleri était principalement employé comme une herbe potagère dans les cuisines européennes. Dans notre pays, il est employé principalement pour aiguiser l'appétit, mais il mérite une meilleure place sur le menu canadien. Rien n'est perdu dans le céleri, et ce n'est pas un article de luxe, même à un prix élevé. Toutes les parties peuvent être utilisées. On mange les tiges blanches de l'intérieur crues, on fait cuire les grosses tiges plus grossières, et l'on emploie les feuilles et les racines comme condiments pour les soupes et les sauces. L'eau même dans laquelle il a cuit est une nourriture précieuse.

Le céleri de l'Ontario a un bon goût et il est très croquant et juteux. Il vous parviendra en excellent état et se vend à un prix économique.—Division fédérale des fruits.

---oOo---

Il n'y en a pas assez pour tous

A en juger par les rapports que reçoit M. A. A. MacMillan, chef du Service des moutons et des porcs du Ministère fédéral de l'agriculture, les éleveurs de la Saskatchewan, de même que les éleveurs de porcs sur tous les points du Canada, sont très anxieux de se procurer des sujets reproducteurs de race pure. Toutes les truies pur sang de la ferme industrielle à Moose Jaw ont été achetées par le Ministère fédéral pour être distribuées sous le régime des truies portières. On croyait, tout d'abord, que l'on aurait de la difficulté à écouler ce nombre considérable d'animaux, mais il existait une demande si vive pour des animaux de cette qualité qu'ils ont tous été vendus. En fait, il a été impossible de satisfaire le grand nombre de demandes pour des jeunes truies de race pure que cette vente a provoquée.

Remède à la dépression

Une modification de l'étalon-or

MONTREAL.—La dépression pourrait disparaitre temporairement et presque immédiatement par une modification de l'étalon-or et une baisse du dollar, de l'avis du professeur S. Leacock, économiste de l'université McGill. Selon lui, le plan aurait pour résultat de créer un nouveau marché d'achat et une hausse des prix en remplaçant l'étalon-or actuel de 23 grains de chaque dollar canadien par un autre de 17 grains et en le rendant rachetable. Les $60,000,000 de dollars qui viennent annuellement des mines canadiennes auraient alors une valeur de $80,000,000.

---oOo---

Ecole consolidée de Donnelly

CONCOURS DE JANVIER 1933

	Catéch.	Franç.
XIe année		
Charlotte Maisonneuve	98	98
Xe année. Rosel Boulet	90	90
IXe année		
Marguerite Forcier	100	89
P. Emile Maisonneuve	93	70
VIIIe année		
Bertha Dandurand	98	88
Elphège Fillion	91	....
Elize Bourque	66	85
VIIe année. Adèle Boulet	100	96
Bernard Boulet	98	....
Henri Johnson	....	81
VIe année		
Raymond Thibault	93	....
Louis Collin	89	....
Alice Forcier	....	85
Victoria Gagné	....	73
Ve année		
Raymond Maisonneuve	97	....
Régine Fillion	86	....
Cécile Houde	....	80
Clet Gauthier	....	80
IVe année. Edgar Collin	91	....
Estelle Collin	90	....
Yvette Houde	....	77
Thérèse Dandurand	....	72
IIIe année		
Gilberte Fillion	100	....
Lucien Maisonneuve	98	....
Françoise Boulet	....	100
Yvette Servant	....	97
IIe année. Germaine Collin	....	98
Jean Paul Brulé	....	95
Thérèse Maisonneuve	100	....
Gertrude Côté	95	....

JOUSSARD

M. Adélard Leblanc vient de nous quitter pour retourner à Legal; un télégramme le réclamant d'urgence; mais nous espérons bien le revoir de retour parmi nous.

M. T. Bachand travaille avec ardeur au placement de son moulin à scie et un bon nombre de billes de bois attendent pour être sciées.

M. Médéric Séguin travaille aussi avec ardeur et nous pensons bien que cette nouvelle année verra un nouveau magasin ainsi que deux ou trois maisons de villégiatures à l'usage des touristes.

M. F. Escallier s'est rendu acquéreur d'un lot dans notre village où il demeure actuellement avec sa famille. **Un lecteur.**

COAL VALLEY

Les gens s'amusent très bien à Coal Valley. Samedi dernier il y eut un grand carnaval sur notre beau patinoire, organisé par le comité du club de récréation. Il y eut une partie de hockey entre les équipes de Mountain Park et Coal Valley. Nos joueurs sortirent victorieux 3 à 1, mais la victoire leur coûta plusieurs efforts car ils eurent de rudes adversaires.

Nous sommes heureux de dire que les joueurs de Mountain Park se sont montrés très gentils. Ils acceptèrent leur défaite en vrais "sports", et ils reviendront se mesurer avec notre équipe.

La partie fut suivie d'une parade sur la glace de costumes de carnaval. Plusieurs gagnèrent des prix. Parmi les gagnants sont MM. A. Dussault, A. Dubois, Mme J. Dubois, Mme W. Philipps, Mlles A. Gervais, R. M. Steasel, V. Martin, G. Dubois.

Après la distribution des prix un succulent goûter fut servi à la salle de récréation.—Corr,

La population mondiale

Quatre milliards d'hommes dans 70 années

Le Bureau international des statistiques de La Haye vient de faire paraître le résultat du recensement de la population dans les cinq parties du monde et croit pouvoir estimer que la terre compte actuellement, en chiffres ronds, deux milliards d'habitants et que ce nombre serait plutôt audessous qu'au-dessus de la réalité.

En se reportant à la statistique précédente, qui date de 1911, on constate que la population mondiale aurait augmenté de 400 millions d'êtres humains, c'est à dire dix fois la population de la France ou, à peu de chose près, la population de la Chine.

Cette augmentation correspond à un quart du total de la population universelle et permet d'en déduire que le nombre des habitants de notre planète sera doublé en moins de quatre-vingts ans.

Vers l'an 2,000, la terre aurait donc —si l'augmentation gardait les proportions qu'elle a eues de 1919 à 1928 —quatre milliards d'hommes à nourrir. Pourra-t-elle y arriver?

Cette question a déjà été souvent soulevée. Des savants y ont répondu affirmativement, car d'immenses étendues de notre planète sont encore incultes—ne serait-ce que dans l'Amérique du Sud—qui, à elles seules, pourraient nourrir un milliard et demi d'hommes. Il en est de même de l'Australie, dont la population actuelle ne dépasse pas 6 à 8 millions d'habitants. Notre planète, d'après les "gens de science", pourrait, parait-il, nourrir jusqu'à 12 milliards d'habitants.

La famine, qu'on pouvait craindre en 1910, ne doit plus l'être maintenant.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Si nous voulons du français...

M. le rédacteur,

Depuis quelque temps, il semble que plusieurs collaborateurs et correspondants de votre bon journal, ont choisi pour devise: "Si nous voulons du français, il faut en mettre."

L'élément dirigeant comprend fort bien la situation actuelle et cette devise est tout à fait dans l'ordre.

Il y a toutefois un travail assidu et gigantesque à accomplir avant de réaliser l'espoir de tout Canadien français bien pensant. En effet le plus grand obstacle vient des nôtres. Citons des exemples:

Dans un village exclusivement canadien français, j'ai entendu une jeune servante de table canadienne française, à l'hôtel, ne parler qu'en anglais aux clients de la maison, qui parlaient presque tous le français, et, j'ai aussi eu connaissance d'une verte remontrance qui lui fut faite par un Canadien français pour son manque d'orgueil de sa race.

Dans un autre village, un Français envoie un chèque à son curé, canadien français. Le chèque était écrit en anglais. On dirait que l'argent se touche plus facilement en anglais qu'en français!

Permettez-moi, M. le rédacteur, de demander à vos lecteurs de faire une petite expérience. J'aimerais que les Canadiens français écrivent leur chèque en français et celui qui m'aviserait le premier que son chèque a été retourné parce qu'il était écrit en français aurait droit à une récompense! La même chose s'applique à une commande par la malle Essayez d'envoyer une commande en français et vous verrez alors si la maison d'affaire ne s'arrangera pas de façon à faire traduire cette commande afin de l'expédier!

Un autre exemple: Dans un village de la région de la Rivière de la Paix où tous les habitants du village et des environs sont Canadiens français, l'opératrice de la Centrale téléphonique demande premièrement: "number", plutôt que "numéro". Cette personne semble oublier que si elle remplit cette charge, elle le doit aux Canadiens français qui habitent son district. Non pas que les Canadiens français se soient battus pour la lui obtenir, car elle est royalement détestée, à cause de son anglais prédominant, mais parce que la compagnie de téléphone a jugé à propos d'envoyer une bilingue pour ce centre qui a réellement besoin d'une bilingue et non d'une personne qui a honte de sa langue. Elle semble oublier que si tous les habitants du district étaient de langue anglaise, elle n'y demeurerait pas longtemps puisqu'une personne de langue anglaise remplirait ses fonctions.

Dans un autre village, et celui-là, pas très loin d'Edmonton, une institutrice ne veut pas enseigner le français même à la demande des personnes de langue anglaise du district, qui voudraient que leurs enfants soient bilingues plus tard.

Cependant, mercredi dernier, avait lieu à l'Université d'Alberta, une magnifique représentation française donnée par les élèves de langue anglaise sous la direction du Dr Sonet, professeur de français. Cette représentation: "L'anglais tel qu'on le parle" fut très bien rendue, et les étudiants n'eurent pas honte de parler français devant un auditoire d'environ 600 personnes. Ceci est une vraie leçon pour plusieurs de nos compatriotes qui ne veulent pas parler leur langue. On se croit "chic" en ne parlant que l'anglais! On ne s'imagine pas qu'on donne aux autres nationalités, l'impression d'être des "vire-capôts". Que penserait-on d'un Juif qui essaierait de se faire passer pour un Chinois? Si c'était par affaire, très bien. Mais ne pourrait-on pas le démasquer? Vous direz peut-être qu'un Juif par ses manières et son accent, ne pourrait jamais se faire passer pour un Chinois, et que cette comparaison n'a pas de bon sens! Pourquoi n'en aurait-elle pas, lorsqu'on voit tous les jours des Canadiens français, qui en dépit de leurs manières et de leur accent essaient de se faire passer pour des Irlandais ou des Anglais? Ces derniers ne se font pas d'illusions. On peut changer son nom, essayer de changer sa prononciation, mais il y a toujours un petit "quelque chose" qui fait découvrir la nationalité de nos Canadiens français. Les gens de langue anglaise méprisent, et avec raison, un "vire-capôt" parce qu'il ne se respecte pas lui-même, en essayant de déjouer les plans de la divine Providence qui a décrété qu'un tel ou un tel naitrait d'une famille polonaise, chinoise, anglaise ou d'une autre nationalité. Il serait d'un intérêt général que chacun s'examine à ce point de vue et je suis persuadé que chacun en viendra à la conclusion qu'il ne commandera le respect de sa personne et de sa race qu'en autant qu'il gardera son identité ethnique.

Canadien français.

A propos d'une composition française

St-Vincent, Alta.,
28 janvier 1933.

M. le rédacteur,

A propos d'une composition française "Pourquoi suis-je avant-gardiste?" écrite par ma fille et parue dans un des derniers numéros de la Survivance, elle vient de recevoir la lettre ci-dessous, mise à la poste de Legal, Alta., le 21 janvier 33.

Je copie textuellement, respectant toutes les fautes.

Legal, Alta., jan. 18, 33.

Mahé

Pauvre ignorante simple d'esprit apprend l'anglais et tu n'écrira pas comme ca tu les aimera mieus que les canayens ignorant comme toi

A C F A

Il s'agit évidemment ici de l'acte d'un pauvre détraqué qui n'eut jamais assez d'esprit pour apprendre le français qu'il écrit à peine.

Il traite les Canadiens d'ignorants: et lui que pense-t-il donc être? Les Anglais qu'il parait tant admirer qualifient les gens de son espèce: "feeble minded of a very low class of pleople".

En français, on dit simplement: un idiot.

Les malades de cette espèce se reconnaissent très facilement et d'autant plus facilement que ce curieux phénomène n'est point né au pays; c'est lui-même qui le dit sans s'en douter le moindre du monde.

En ne signant point sa lettre il croit n'être pas connu. Pauvre simple d'esprit, il s'est déjà vanté de la belle leçon qu'il a donnée. Celui qui a reçu sa confidence n'a pu la garder longtemps.

Nombreux sont par ici les Français et les Belges qui vivent en très bon accord avec les Canadiens français. Ils n'éprouvent point le désir maladif de morigéner stupidement un enfant qui fait une composition française conforme, du reste, au programme de français tel qu'approuvé par le département de l'Education de la province.

Un simple d'esprit croit voir partout des simples d'esprit comme lui.

Je me garderai bien de juger ses compatriotes à sa propre mesure. Car lui le pauvre, il ignore ce qu'il est. N'aurait-il pas encore remarqué que l'industrie qui utilise les déchets et les chiffons n'est pas prête de s'installer en Alberta.

Rien ne l'empêche de se rendre dans un pays où ces objets se ramassent. . . à la pelle et au crochet. Car je crains fort qu'il ait passé l'âge d'admission à l'hospice où l'on traite les jeunes atteints de la maladie dont il souffre.

A. Mahé.

Nos raisons de survivre

M. le rédacteur,

Il y a quelque temps, la "National Review" de Londres publiait un article, sur la force de résistance des Canadiens français à l'américanisation.

Cet ensemble de principes et de tendances que l'on nomme américanisation a trouvé, écrit-elle, peu ou pas de résistance de la part des Canadiens de langue anglaise. Mais elle n'a presque pas atteint le Canada français. Pourquoi? "Les Canadiens de langue française de la province de Québec et des autres provinces ont jalousement conservé la langue ancestrale et les traditions de la vie rurale. Ils aiment la vie familiale, mais s'ils sont hospitaliers ils n'admettent pas facilement que les étrangers se mêlent à leurs groupes sociaux."

"Ils manifestent envers la religion catholique romaine le plus grand respect."

"La population de la province de Québec, loin de diminuer, augmente d'année en année; aussi représente-t-elle une force pour l'avenir. La population française forme le quart de la population totale du Canada."

"Montréal est la seconde ville française du monde comme Paris en est la première. La province compte aussi quelques petites villes manufacturières. Les villes sont évidemment plus américanisées que les centres ruraux, mais cette américanisation demeure artificielle. La langue et la religion gardent aux Canadiens français leur individualité. Québec est le grand centre catholique de l'Univers. Tout ceci préserve les Canadiens français d'une américanisation trop intense. Ils sont soumis à l'Empire britannique qu'ils considèrent comme leur meilleure sauvegarde."

"S'ils combattirent si vaillamment pendant la période de la Grande Guerre, c'est que la cause de la Grande Bretagne était également la cause de la France. Car la race canadienne française tient énormément à l'amitié de la France afin de maintenir plus solide encore l'unité de l'Empire."

"Si quelques Canadiens de langue anglaise semblent douter du loyalisme des Canadiens français, ils sont dans l'erreur, car ceux-ci sont fortement opposés à l'influence américaine et plus encore que les Anglais eux-mêmes."

A plusieurs reprises, les Canadiens français ont sauvé le Canada de l'annexion aux Etats-Unis. En 1775, lors de la révolution américaine, Mgr Briand et tout le clergé catholique exhortèrent leurs fidèles à soutenir la cause britannique. En 1813, c'est de Salaberry qui, par sa victoire de Châteauguay, repoussa l'invasion américaine. Aujourd'hui, c'est encore le Canada français qui, par sa répugnance à l'américanisation, prélude de l'annexion, préserve l'existence de la Confédération.

Nos concitoyens de langue anglaise sont rapprochés des Etats-Unis par la langue, la foi protestante, les moeurs et les journaux, par la finance. Si les Canadiens français forment un si grand obstacle à l'américanisation et à l'annexion, c'est qu'ils représentent une force de conservation et de résistance essentiellement canadienne française, essentiellement opposée à la puissance d'absorption américaine.

Somme toute, ce ne sont pas les raisons de survivre qui nous manquent. Tout nous invite à être fidèles à nos traditions nationales et religieuses: l'amour de notre race, la loyauté envers notre pays, l'attachement à notre foi.

France et Sans Dol.

La crise jugée par un profane

M. le rédacteur,

Le Profane est celui qui n'est pas initié à une chose; ici c'est le contraire d'un expert.

Les experts nous donnent tant de raisons contradictoires sur les raisons de la crise que l'on commence à douter de leur capacité, non de paroles, mais de jugement.

Les uns disent: c'est la faute des capitalistes—sans nous dire même ce que c'est ça Un Capitaliste.—D'autres attribuent la crise à la **Surproduction.** Pour d'autres c'est la **sous-consommation** qui est en cause. Pour les mystiques, c'est un fléau de la Providence.

Demandez l'avis d'un fermier, de celui qui souffre le plus de la crise sans se plaindre; il vous répondra neuf fois sur dix: "C'est la faute de la guerre, nous payons les pots cassés". Ne trouvez-vous pas que c'est encore la réponse qui a le plus de bon sens? C'est la réponse d'un profane.

Ceux qui sont autour de la cinquantaine ont déjà vu plus d'une guerre: guerre de Cuba; guerre du Transvaal et surtout guerre russo-japonaise. Les deux premières eurent un théâtre restreint et la seconde quoique longue fut financée par une nation, l'Angleterre, excessivement riche qui pouvait supporter sans inconvénients graves cette guerre contre un petit peuple. La même remarque peut se faire au sujet de la guerre hispano-américaine.

Mais la guerre russo-japonaise fut une guerre sérieuse, longue et dispendieuse, et cependant il ne s'en suivit point de crise mondiale. Pourquoi? Parce que cette fois, suivant la règle générale, le perdant paya la partie perdue. Si cela produisit une crise, ce fut en Russie seulement; à moins que le Japon ne put ou n'osa contraindre son colossal ennemi à payer tous les frais de la guerre. En ce cas les frais de guerre retombaient en parties égales ou inégales sur les deux belligérants.

Un journaliste belge, qui ne se pare nullement du pompeux titre d'expert, écrit à ce sujet: "Non ce n'est pas le capitalisme l'auteur principal de la crise qui désole, depuis trois ans, les cinq parties du monde; ce sont les **seigneurs de la politique et les grands féodaux de l'industrie et de la finance** qui ont plaidé et gagné, devant l'opinion publique et devant les gouvernements, la cause de l'Allemagne."

"**Par leur faute** l'Allemagne n'a pas payé le quart des dommages causés par la guerre, aux nations qu'elle avait dévastées.

"**Par leur faute,** les nations, les banques et les particuliers ont prêté à l'Allemagne, aux banques et aux industries allemandes des centaines de milliards gaspillés en Allemagne ou perdus en Russie."

L'explication du journaliste ne fait qu'expliquer la réponse du fermier canadien. Du bon sens en paroles,—ce qui se rencontre parfois,—et du bon sens en écrit qui se rejoignent. . . faites une croix sur la porte! . .

Isidore Cassemottes.

Le tronc miraculeux

Il y a à Turin un hospice-orphelinat, l'institut Cottolengo, unique en son genre, car il n'a ni administration, ni comptabilité. Il tire ses ressources des dons publics qui sont mis dans un tronc percé dans le mur extérieur et qui aboutit à un coffrefort dont le père supérieur a seul la clef. Il y puise selon les besoins du jour. Tout legs fait à l'hôpital est immédiatement transformé en espèces mises dans le coffre. Et depuis des années l'hospice veille sur plusieurs milliers d'infortunés sans se soucier du lendemain miraculeusement assuré. Le plus miraculeux est la mansuétude du fisc!

NOUVELLES D'EDMONTON

Les quilles chez les Anciens Elèves

Ligue des "Sans-Atout"

Lundi, 6 février 1933

Coeurs			
Patenaude	115	187	147—449
Lavallée	121	166	141—428
Tremblay	138	138	137—413
Morin	118	139	113—370
Gaucher	110	101	142—363
Handicap	22	22	22— 66
Trèfles			
Ketchen	109	87	92—288
Riopel	121	148	118—395
Poirier	135	161	165—461
LeBlanc	160	152	118—430
Bas points	135	126	144—405
Piques			
Guénette	72	102	84—253
Côté	117	132	98—347
Belland	128	123	116—367
Picard	183	151	157—492
Carreaux			
Bernier	119	196	135—450
Hervieux	105	118	165—388
Jenvrin	131	122	170—423
Bas points	115	145	127—387

oOo

Coin des BONNES AMIES

Nous remercions sincèrement les personnes qui ont eu l'amabilité de former des tables pour notre "Telephone Bridge" de mardi dernier. Nous n'avons pas de chiffres exacts encore mais nous croyons avoir réalisé un assez bon montant.

Les prix furent gagnés comme suit: Bridge, M. J.-N. Tessier; whist, M. O. Lemieux.

Le secrétaire.

oOo

Partie de cartes à Saint-Joachim

Sous les auspices des Dames de St-Joachim

C'est bien dimanche prochain qu'aura lieu la partie de cartes annoncée depuis trois semaines.

D'après les apparences la soirée sera agréable et le réveillon succulent; aux cartes, on changera de table et de partenaire. Le bridge et le whist se joueront—il y a de jolis prix pour les gagnants aux cartes et un prix d'entrée. L'entrée est de 0.25.

Invitation particulière aux paroisses voisines et nous comptons sur la nôtre en bloc. Les Dames de Saint-Joachim seront très reconnaissantes envers les personnes qui viendront ce soir là encourager leurs bonnes oeuvres.

Donc ne manquons pas d'être à la salle St-Joachim vers 8 h. 30 p.m., dimanche, 12 février prochain.

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardis à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A., Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Nous sommes heureux de nous faire publiquement l'interprète des correspondants qui ont bien voulu témoigner leur satisfaction de la conférence du R. P. Bouvier en envoyant des lettres au poste CJCA. Les chroniques locales montrent par ailleurs combien les questions sociales sont suivies avec intérêt à la campagne comme en ville.

Les auditeurs ont applaudi aussi la voix souple et harmonieuse de M. Jacques Sylvestre ainsi que l'accompagnement discret et charmant de Mlle Marie-Alice Pepin.

Ce soir le choeur de St-Joachim nous a ménagé une petite surprise qui a jeté une touche d'originalité amusante au beau concert que nous avons entendu. M. G. Pepin a joué un tour à notre annonceur en prétendant avoir oublié sa musique. Voilà de quoi couper la parole. Heureusement il n'en était rien et tous ont bien ri de la déclamation de M. Hervieux.

Il y aura du nouveau pour le programme du 14 février. Nous remercions le Cercle Bellarmin d'avoir bien voulu changer de date avec le Cercle français de l'Université, qui se fera entendre mardi prochain.

Nous savons tous que l'année des étudiants est courte mais très remplie surtout lorsqu'on approche des examens, d'où la nécessité d'avancer le concert que M. le professeur E. Sonet, président du Cercle, a bien voulu préparer.

Vous entendrez donc les élèves de seconde année dans cette charmante comédie de Tristan Bernard: "L'anglais tel qu'on le parle". La pièce sera donnée en entier et occupera quarante minutes. Dix minutes supplémentaires que le poste CJCA a bien voulu concéder gracieusement.

La pièce en un acte consiste en une intrigue très simple mais fort amusante. Un hôtel de Paris a engagé un interprète prétendant savoir parler l'anglais, qu'il n'a jamais appris. Mis en présence d'un Lord de Londres, venu sur le continent pour chercher sa fille qui a disparu avec un ami et se trouve précisément au même hôtel, l'interprète fait des traductions fantastiques. Elles amènent l'arrestation du jeune homme pour vol. L'imbroglio se dénoue enfin, comme dans toute comédie, par le mariage des jeunes gens et une reconciliation générale.

Le Cercle français a joué cette pièce pour la première fois sous la direction de M. Sonet lors de la fondation du Cercle il y a vingt ans. Elle n'a pas rencontré moins de succès mercredi dernier et la salle de Convocation était remplie jusqu'au sommet des galeries d'une foule d'étudiants qui ont vivement applaudi les artistes.

C'est à la demande d'un grand nombre que les acteurs donneront de nouveau, au radio cette fois, "L'anglais tel qu'on le parle".

Nous croyons que nos amis de la campagne apprécieront à son mérite l'effort considérable que font les étudiants pour pratiquer le bilinguisme et trouveront beaucoup de plaisir à les entendre.

Avant de terminer cette chronique nous ne voulons pas oublier de féliciter M. C. E. Gariépy de la résolution qu'il a présentée à la Convention des Commissaires d'écoles et qui a été votée à l'unanimité. L'assemblée a exprimé, en présence du ministre de l'Education, l'hon. Perrin Baker, son aprobation des programmes donnés par les professeurs au poste de radio de l'Université, sur les sujets touchant l'enseignement et a demandé que les cours soient continués et développés en autant qu'il sera possible.

Il était particulièrement à propos qu'une manifestation de cette nature soit proposée par un Canadien français et M. C. E. Gariépy, qui nous représente sur l'Exécutif de l'Association des Commissaires d'Ecoles de la province, était tout qualifié pour cela. S'il faut faire des économies en matière d'éducation, nous espérons que ce ne sera pas du côté de la radio et il est heureux que la Convention se soit prononcée sans équivoque sur la résolution présentée par M. C. E. Gariépy.

Je suis obligé de remettre à la semaine prochaine les réponses aux correspondants du coin "Radio-Concert". Je prie nos amis de bien vouloir m'en excuser.

Paul JENVRIN.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Les concerts de français que nous avons chaque semaine au poste CJCA sous les auspices de l'A.C.F.A., sont bien accueillis des radiophiles de langue française et aussi de langue anglaise. Nul doute que cette initiative en faveur d'une cause chère à tous les Canadiens français portera d'excellents fruits. Elle contribuera à faire mieux connaître les talents des nôtres, à nous faire aimer davantage notre langue maternelle.

Le Juniorat a été heureux de prêter son concours aux organisateurs de ces concerts et de contribuer par là au rayonnement de la pensée française en Alberta. Nous disons en Alberta, il faudrait ajouter aussi en Saskatchewan, car ces auditions sont reçues et appréciées par bon nombre des nôtres de la province-soeur. Des messages reçus de Duck Lake et de plusieurs autres centres, voire même de la lointaine mission de l'Ile-à-la-Crosse en font foi.

Avec M. Paul Jenvrin, le Juniorat tient donc à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont adressé des témoignages de félicitations à l'occasion du concert du 24 janvier dernier.

Nous venons de mentionner le nom de M. Jenvrin. M. Jenvrin est bien à proprement parler, l'âme de cette organisation. Il ne ménage ni son temps, ni ses activités dans l'accomplissement du rôle dont il est chargé. Ceux qui l'ont vu à l'oeuvre, savent toute la peine qu'il se donne pour faire les choses bien.

Avant de terminer ce courrier, nous nous en voudrions de passer sous silence, le succès remporté mercredi dernier par M. Sonet et ses élèves du cours français à l'Université. Les acteurs de la pièce "L'Anglais tel qu'on le parle" quoique seulement en première année de français ont su se faire comprendre de l'auditoire et s'attirer des applaudissements bien mérités.—**Hertel.**

oOo

Deuil pour M. Léo Corriveau

Son père est décédé samedi à Biddeford, Mass., E.U.

Samedi dernier, M. Léo Corriveau recevait un télégramme qui lui annonçait la mort de son père, M. Joseph Conrad Corriveau, survenue à Biddeford, Maine, E.U., à l'âge de 66 ans.

Le défunt était surintendant de la "Metropolitan Life Insurance Co." depuis 30 ans, dans les Etats de la Nouvelle Angleterre. Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Florida Banville, et cinq enfants, Mme J. Tétreault, New Bedford, Mass.; Mme J. Blanchet, South Bridge, Mass.; M. Conrad Corriveau, Montréal; Mme L. B. Brouillard, Warwick, R.I.; et M. Léo Corriveau, Edmonton.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Elections des officiers dans les cercles de l'A. C. F. A.

PICARDVILLE

Président honoraire.
M. l'abbé B. Marchand.
Prés., M. Jérôme Lambert.
Vice-prés., M. André Poirier,
Sec.-trés., M. Fred. Lapierre,
Conseillers: MM. A. Roberge, Adonias Cloutier, Jos. St-Louis, Cyrille Lambert, Jacques Lavoie.

GIROUXVILLE

Président honoraire.
M. l'abbé J.-A. Normandeau,
Prés., M. Paul Pelletier.
Vice-prés., M. Paul Dumas,
Sec.-trés., M. Louis A. Gosselin,
Conseillers: MM. H. Leclerc, Oscar Sirois, Jos. Dupras; Mmes E. Lanctôt, O. Sirois, L.-A. Gosselin; Mlles E. Collin, inst., St-Jean, A. Lauzé, inst.

Nouvelles de l'A.C.F.A.

Comme nous le disions dans le dernier numéro, nous avons envoyé une lettre circulaire à chacun de nos cercles, le 2 janvier dernier. A date, seulement deux cercles ont répondu!

Cette lettre circulaire traitait de la question des commis bilingues. On se plaint qu'il faut combattre pour l'obtention de nos droits, mais plutôt que d'aider les nôtres à obtenir des emplois, on préfère se chauffer en fumant tranquillement sa pipe.

On ne prend pas la peine de réfléchir que nous essayons de procurer des emplois à des compatriotes sans ouvrage. Nous avons une quinzaine de noms au secrétariat, et, parmi ceux-là, des noms de pères de familles avec plusieurs enfants. Qu'on se figure être à la place d'un homme sans ressource et sans travail avec 4 ou 5 enfants et alors nous réaliserons ce que nous pourrions faire si nous le voulions!

Si nous demandions une cotisation pour ces gens, par toute la province, on nous dirait de toute part que les temps sont trop durs, et que personne ne pourrait souscrire. Nous ne vous demandons pas d'argent! Nous vous demandons simplement de faire ce que vous devriez faire comme cercle de l'A.C.F.A.! C'est-à-dire, nous vous demandons simplement que chaque cercle tienne une assemblée pour discuter cette lettre circulaire et faire ce que nous demandons.

Plusieurs cercles ont tenu des assemblées depuis la réception de cette lettre. La preuve? Une vingtaine de cercles ont eu les élections de leurs officiers. Dans certains cercles, les membres ont discuté la question et ont décidé de faire ce travail plus tard. L'intention est bonne, mais l'ouvrage ne s'accomplit pas avec les bonnes intentions! Si ceux qui lisent ces lignes et qui ont remis à plus tard de faire le travail demandé, attendaient quelques secours qui pourraient venir des cercles, ils s'apercevraient que ce n'est pas toujours très encourageant d'attendre que les bonnes intentions se réalisent. Il y a moyen d'aider quelques-uns des nôtres. Allons-nous refuser de le faire, en n'assistant pas à une assemblée du cercle?

Messieurs les officiers des cercles: Auriez-vous la bonne volonté de convoquer à une assemblée, DIMANCHE prochain, le 12 février, immédiatement après la messe, tous les membres de votre cercle et de nous faire parvenir durant la semaine prochaine le résultat des délibérations au sujet de cette lettre?

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

oOo

Ecole Beaumont

CATECHISME

IX. Alvenise Royer.
VIII. Rachel Chalifoux.
VII. Alice Couturier.
VI. Germaine Villeneuve.
V. Laurette Leblanc, Robert Chalifoux.
IV. Marie-Ange Bérubé, Alphée Goudreau, Yvonne Bérubé, Mérilda Couturier.
III. Joseph Bérubé, Denise Royer.
II. Lorraine Royer, Léonida Couturier.
I. Eveline Demers, Daniel Royer.

FRANÇAIS

VIII. Rachel Chalifoux.
VII. Alice Couturier.
VI. Germaine Villeneuve.
VI. Marguerite Royer.
V. Robert Chalifoux, Laurette Leblanc.
IV. Marie-Ange Bérubé, Eveline Royer, Mérilda Couturier, Yvonne Bérubé.
II. Angéline Lavigne, Georgette Vaugeois.
I. Eveline Demers, Noreen Magnan.

ANGLAIS

VIII. Rachel Chalifoux.
VII. Alice Couturier, Ubald Leblanc.
VI. Aline Gobeil, Robert Chalifoux.
V. Marie-Ange Bérubé, Laurette Leblanc.
IV. Mérilda Couturier, Laurent Chalifoux.
III. Angéline Lavigne, Joseph Bérubé.
II. Léonida Couturier, Eileen Vaughn.
I. Alfred Magnan, Eveline Demers.

LES DAMES DE ST-JOACHIM

Nous avons le regret d'annoncer la mort de une des plus fidèles des nôtres, Mme A. Joncas, décédée mardi, 31 janvier, après une longue maladie. Les Dames se sont réunies mercredi soir à la demeure mortuaire pour les prières d'usage.

Nos profondes sympathies vont à la famille en deuil et particulièrement à Mme Sylva Joncas une de nos dévouées conseillères.

La messe que l'association a fait chanter pour le repos de l'âme de Mme Joncas aura lieu vendredi prochain, à 7 h. 45 a.m.

La secrétaire désire remercier bien cordialement les Dames de St-Joachim pour les magnifiques fleurs qu'elles lui ont envoyées lors de son passage à l'hôpital, elle a été très touchée de ce geste si délicat; elle a été en mesure d'apprécier aussi tout le plaisir que cause aux malades la venue des "deux visiteuses" de l'association.

Félicitations à Mme A. Kéroack, l'heureuse maman d'un petit garçon suivant les dernières nouvelles.

J. T.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Dimanche dernier, nous avons fait la solennité de la Purification de la sainte Vierge. La grand'messe fut chantée par le R. P. Calais, O.M.I., du vicariat de Grouard.

Comme c'était en même temps le premier dimanche du mois, nous avons eu l'exposition du Saint Sacrement après la messe, pour toute l'après-midi.

Sépulture. Vendredi dernier, le 3 février, nous avons fait la sépulture de feu Mme A. Joncas, de notre paroisse, décédée le 31 janvier, à l'âge de 62 ans, après une longue maladie. Le service fut chanté par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, assisté comme diacre par M. l'abbé E. Tessier, curé de Calder, et comme sous-diacre, par M. l'abbé R. Ketchen, curé de l'Immaculée Conception. La chorale St-Joachim fit les frais du chant. A toute la famille nos sincères sympathies.

Baptême. M. et Mme A. Kéroack de notre paroisse sont heureux de faire part à leurs amis, de la naissance d'un fils, baptisé lundi, le 6 février, par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, sous les noms de Joseph Marcel Richard. Le parrain fut Albert Kéroack, frère de l'enfant, et la marraine Thérèse Kéroack, soeur de l'enfant.

Nos malades. Le frère Borghèse, notre sacristain, est sorti de l'hôpital lundi matin, bien remis d'une maladie qui le tint au lit durant douze jours. M. Stanislas Larue est à l'hôpital Général, gravement malade d'une paralysie. Mlle Simone Patenaude, dont l'état a été si critique ces jours derniers, semble reprendre un peu de force.

De passage. Le R. P. Le Chevalier, O.M.I., de Duck Lake, Sask., et le R. P. Calais, O.M.I., de retour de Rome où il a assisté au Chapitre général des Oblats, sont de passage à Saint-Joachim cette semaine.

BEAUMONT

Mariage. Lundi, à 8 h. a.m., en l'église St-Joachim, le R. P. A. Boucher, O.M.I., bénissait le mariage de M. Edmond Brassard d'Edmonton, ancien résident de Beaumont, avec Mlle Léonne Dansereau, fille de feu Napoléon Dansereau et de Mme Nap. Dansereau de cette paroisse.

Mlle Léonne Dansereau était accompagnée de son frère, M. Isidore Dansereau tandis que M. Adjutor Brassard servait de témoin à son frère.

Vu le deuil tout récent de la mariée la cérémonie eut lieu dans la plus stricte intimité.

Aussitôt après la messe les nouveaux mariés partirent en voyage de noces pour Vancouver et Victoria, C.B.

Nos voeux de bonheur accompagnent les nouveaux époux.

Radio. Il nous fait plaisir de mentionner combien l'on apprécie les beaux programmes français venant du poste A.C.F.A. via CJCA et que ceux qui ont la radio se font un devoir en même temps qu'une joie d'être aux écoutes fidèlement à tous les mardis soirs.

Assemblée. Dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, il y aura une assemblée de l'A.C.F.A. Cordiale invitation à tous.—Corr.

Ligue de gouret intercollégiale

	J	G	P	N	Pts
Juniorat St-Jean	6	6	0	0	12
Collège Séraphique	7	6	1	0	12
Collège des Jésuites	7	1	6	0	2
Ecole Normale	6	0	6	0	0

Parties de la semaine

Février, le 9. Juniorat St-Jean à l'Ecole Normale.

Février, le 11. L'Ecole Normale au Juniorat St-Jean.

Février, le 12. Collège Séraphique au Collège des Jésuites.

Février, le 14. Collège des Jésuites à l'Ecole Normale.

Février, le 15. Collège Séraphique au Juniorat St-Jean.

A l'Université

UNE HEURE JOYEUSE

L'étranger qui visite Edmonton est nécessairement impressionné par la richesse des édifices. L'Université est l'une de ces bâtisses à bon goût qui font honneur à notre ville

Mais, mercredi dernier, la surprise était plus grande encore pour le nouveau venu. Et par nouveau venu, il faut entendre tous ceux qui ne sont pas familiers avec les associations de la capitale albertaine. En effet, le Cercle français de notre Université a donné mercredi soir à cinq heures "une de ces petites pièces charmantes; et cela avec talent et succès. "L'Anglais tel qu'on le parle" était sans contredit du meilleur choix. Les auditeurs bilingues pouvaient suivre à merveille. Et de fait, ils ont tous suivi avec un intérêt enthousiaste. La salle était comble. Toutes les institutions françaises de la ville y comptaient leur personnel, professeurs et élèves, presqu'au complet. **Ce fut une heure réellement joyeuse. . . Joyeuse**, à cause de la comédie elle-même dont la trame est des plus amusantes; joyeuse à cause du succès incontestable avec lequel elle a été rendue; joyeuse encore à cause de l'enthousiasme qui régnait dans cette salle, enthousiasme communiqué par les organisateurs et partagé de plein gré par tous les nombreux auditeurs. La sympathie de tous et de chacun était évidente. Les félicitations ont abondé et elles étaient sincères, il n'y a aucun doute. Le Supérieur du Juniorat St-Jean s'est cru obligé de dire publiquement sa joie. Il le fit en termes exquis et chaleureux. En cela il devint le porte-voix de tous ceux qui étaient présents. Car, pas un seul ne pensait autrement.

Maintenant, ajouterai-je que cette heure a été joyeuse pour une autre raison encore? Et cela à un point de vue plus profond et plus important. En effet, tout penseur, tout patriote désireux de voir grandir le Canada dans la paix et l'harmonie a vu dans ce geste de notre université un moyen puissant de marcher à pas rapides vers cette concorde si bienfaisante qui fait la prospérité et le bonheur des sociétés. Nul doute que le Québec est très heureux de savoir qu'ici, dans notre chère province d'Alberta plus de 11.000 anglo-canadiens sont en train d'étudier le français sous les auspices de leur université provinciale. Etudier leur langue respective, voilà pour les races le moyen par excellence de mieux se connaître et partant de mieux s'apprécier. Et comme le disait le Dr Sherwood, en mai 1929, alors qu'il était président de l'Université Western Ontario de London, "lorsque chaque peuple connaîtra véritablement l'autre, c'est-à-dire lorsqu'il connaîtra la profondeur de la vie, l'essence de l'âme de l'autre et ses instincts, **l'harmonie dans l'unité d'action viendra d'elle-même**". Voilà une considération de nature à encourager nos compatriotes du Cercle français de l'Université. . . C'est un peu à cause de tout cela que la Survivance et tous les amis qu'elle compte s'empressent de réitérer les félicitations et les encouragements donnés individuellement déjà. . . Et nous espérons pouvoir jouir souvent encore "d'heures joyeuses" comme celle de mercredi dernier. . . (**de Maria**).

oOo

— PATRONNEZ NOS — ANNONCEURS —

Chez les nôtres

Soirée en l'honneur de Mme Léda Girard

Chez Mme Léda Girard demeurant au No 9812 83e avenue, Edmonton, le 31 janvier, à l'occasion de son anniversaire de naissance, il y eut une soirée surprise, organisée par ses enfants. De beaux cadeaux lui furent offerts.

Il y eut chants, musique et un délicieux goûter fut servi avec beaucoup de délicatesse et d'amabilité par Mlles Aurore Plante et Imelda Blackburn.

On remarquait au nombre des invités: M. et Mme Dolphin, M. et Mme Gravel, M. et Mme O'Connor, M. et Mme Hamilton, M. et Mme Blackburn, Mlle Aurore Plante, M. Edgar Blackburn, Mlle Imelda Blackburn, M. Arthur Hérard, les enfants Marcel et Maurice Blackburn, Adrienne, Jeannette, Cécile et Gérarda Blackburn et autres.

De beaux morceaux de violon furent exécutés par Marcel et Maurice Blackburn et des chants par les petites filles. —**Une invitée.**

oOo

VILLENEUVE

Mlle Clara Cameron de New Sarepta est en visite chez son oncle, M. Moïse Brunelle d'Edmonton. Elle a aussi passé une couple de jours chez une amie ici, Mme Arthur Saligo.

Le président du bureau des commissaires de l'école Turcotte à Villeneuve, M. Joseph Savoie, fut nommé délégué pour assister à la convention des commissaires d'écoles à Edmonton durant la semaine dernière. Il est revenu enchanté du bon travail qui s'y est fait de la part des commissaires pour obtenir leurs demandes.

—Corr.